

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1601 du Lundi 7 Septembre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN

DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



IATF D'ALGER



UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR AU COMMERCE AFRICAIN

Un an après avoir accueilli la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), Alger conserve les traces d'un rendez-vous qui aura largement dépassé le cadre d'un événement commercial.

P. 5

SANTÉ - MAGAZINE



COURGETTES

FAUT-IL GARDER LA PEAU ?
LES SPÉCIALISTES VOUS RÉPONDE

P. 13

CODE PÉNAL, RENTRÉE SCOLAIRE, RAIL

LE CHEF DE L'ETAT RÉUNIT LE CONSEIL DES MINISTRES

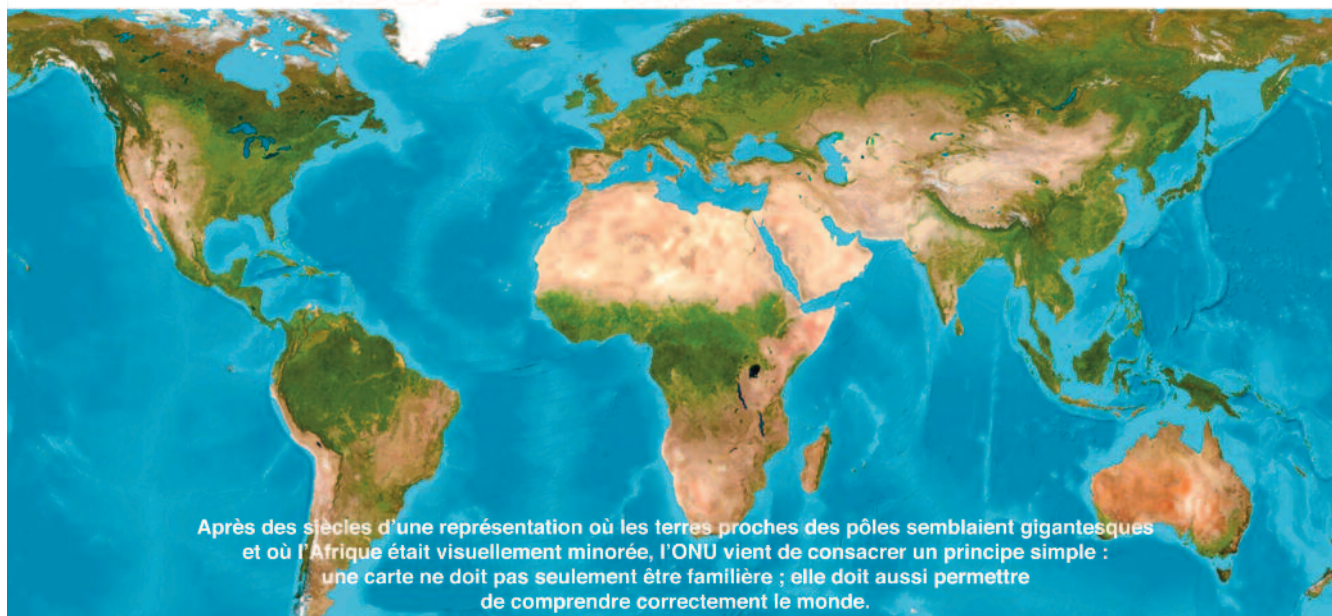
P.16



CARTOGRAPHIE MONDIALE

L'AFRIQUE RETROUVE SA VRAIE TAILLE PLUS GRANDE QU'ON NE LE CROYAIT

P.3



Après des siècles d'une représentation où les terres proches des pôles semblaient gigantesques et où l'Afrique était visuellement minorée, l'ONU vient de consacrer un principe simple : une carte ne doit pas seulement être familière ; elle doit aussi permettre de comprendre correctement le monde.

**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

BALADNA

1.000 POSTES OUVERTS DANS LE SUD DU PAYS

La caravane de prospection des compétences de la société "Baladna Algérie", relevant du projet intégré algéro-qatari de production de la poudre de lait, a fait escale samedi dernier à Adrar, première étape d'une tournée destinée à attirer des talents et oeuvrer à créer 1.000 postes d'emploi dans différentes spécialités, a-t-on appris des responsables de l'entreprise. Cette initiative a attiré un large public, notamment des jeunes qui se sont rendus à l'hôtel Touat d'Adrar, pour déposer leurs CV et passer des entretiens. Elle vise à

constituer une base de données de ressources humaines dans différents domaines, notamment l'agriculture, l'élevage et la production laitière, a précisé le directeur des ressources humaines de l'entreprise, Othmane Ouadah. Après Adrar, la caravane se rendra prochainement à Constantine, Oran et Alger, selon le même responsable, signalant que les candidats seront prochainement sélectionnés en coordination avec les services de l'emploi, parallèlement au lancement du projet implanté à Adrar.



VENTE DE MANUELS ET DE FOURNITURES SCOLAIRES OUVERTURE DE MARCHÉS DE PROXIMITÉ À TRAVERS LES WILAYAS DU PAYS

Des espaces et des marchés de proximité dédiés à la vente de manuels et de fournitures scolaires ont été ouverts, samedi dernier, à travers les différentes wilayas du pays, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. "En application des instructions données par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, lors de sa réunion avec les walis concernant l'aménagement d'espaces et de marchés de proximité dédiés à la vente de manuels, d'articles et de fournitures scolaires, les walis de la République ont supervisé, ce matin, en coordination avec les services du



commerce intérieur et de la régulation du marché, l'ouverture de ces espaces, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027", précise le communiqué. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite des préparatifs de la rentrée scolaire, vise à "mettre à disposition diverses fournitures scolaires au

sein d'espaces organisés, à des prix raisonnables et compétitifs, contribuant ainsi à soutenir le pouvoir d'achat des ménages". Inspectant les différents espaces dédiés à cette opération, les walis se sont enquis de la disponibilité et de la diversité des manuels, articles et fournitures scolaires proposés, tout en insistant sur "la nécessité d'en garantir la disponibilité à des prix abordables dans les meilleures conditions". Cette démarche, rappelle-t-on, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à accompagner les familles et à protéger leur pouvoir d'achat à l'approche de la rentrée scolaire, en "garantissant la disponibilité des fournitures scolaires à des prix compétitifs".

R.N.

SUITE AUX INCENDIES LE RECENSEMENT DES AGRICULTEURS ACHEVÉ À JIJEL

Plus de 98 % de l'opération de recensement des agriculteurs affectés par les derniers incendies dans la wilaya de Jijel ont été réalisés, a-t-on appris samedi dernier auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Selon les informations recueillies par l'agence Algérie Presse Service auprès de la DSA, les agriculteurs touchés ont été recensés, leurs dossiers vérifiés et intégrés au système d'information dédié dans le cadre des mesures prises par l'État pour les indemniser des pertes occasionnées par les incendies. Le chef du service des statistiques et des enquêtes économiques de la DSA, Fateh Serhane, a indiqué que l'opération de recensement a été menée par 91 équipes composées de fonctionnaires et d'agents des secteurs de l'agriculture et de la sylviculture relevant de plusieurs wilayas, avec l'appui des communes de Jijel. Les opérations d'indemnisation devraient débuter prochainement, après validation des dossiers

complets par le comité national mis en place à cet effet. Les indemnisations concerneront plusieurs activités agricoles, notamment les arbres fruitiers, y compris les oliviers, ainsi que l'apiculture, l'élevage (bovins, ovins et caprins) et l'aviculture, dont les poulets de chair et les poules pondeuses. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, avait confirmé, lors de sa visite effectuée jeudi dernier dans la wilaya de Jijel, que l'État indemniserait l'ensemble des victimes des récents incendies ayant touché Jijel, ainsi que certaines wilayas de l'est et du centre du pays, quelle que soit la nature des pertes subies. Les déclarations du ministre ont été accueillies avec soulagement par les personnes affectées par les incendies, entre autres, les agriculteurs qui espèrent que les mesures prises par l'État leur permettront de reprendre leurs activités dans les meilleurs délais.

Abir Menasria

MOBILIS LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DANS LES ZONES TOUCHÉES FINALISÉS



L'entreprise Mobilis a annoncé, samedi dernier dans un communiqué, la finalisation des travaux de réhabilitation, de rénovation et de remise en service de l'ensemble des sites touchés récemment par les feux. Mobilis "a achevé, vendredi à 02h00 du matin, la réhabilitation, la rénovation et la remise en service de tous les sites touchés par les incendies", précise le communiqué. Il s'agit de "trois (3) sites endommagés en raison de leur emplacement au milieu des zones touchées par les récents incendies, sachant que les opérations de réhabilitation et de rénovation avaient été lancées au début de la semaine écoulée".

Ainsi, l'entreprise aura achevé le rétablissement "de manière complète et permanente" du fonctionnement de tous les sites situés dans les zones récemment touchées par les incendies, souligne le communiqué. A cet égard, Mobilis a indiqué qu'elle avait "renforcé ces zones par des stations mobiles, tout en enregistrant également une réponse et une intervention très rapides, permettant ainsi la continuité du service dans la majorité des zones concernées, ce qui reflète "l'engagement de l'entreprise et de ses travailleurs dans l'accomplissement de leur rôle central, ainsi que de leur mobilisation sans pareille en toutes circonstances", ajoute la même source.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 58
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email: alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

CARTOGRAPHIE
MONDIALEL'AFRIQUE RETROUVE SA VRAIE TAILLE
**PLUS GRANDE
QU'ON NE LE CROYAIT**

L'ONU tourne progressivement la page de Mercator et soutient une représentation plus fidèle des superficies. Une bataille cartographique devenue un enjeu de perception, de mémoire et de justice symbolique pour le continent africain.

Pendant des siècles, une image du monde s'est imposée dans les salles de classe, les atlas, les médias et les esprits. Une image familière, presque incontestable : l'Europe et l'Amérique du Nord apparaissent imposantes, tandis que l'Afrique semblait visuellement plus réduite. Pourtant, cette représentation ne correspond pas à la réalité des superficies.

Le 4 septembre 2026, l'Assemblée générale des Nations unies a décidé de s'attaquer à cette distorsion en adoptant une résolution encourageant une représentation plus fidèle de la taille des continents, notamment celle de l'Afrique.

Derrière ce qui pourrait sembler être une simple affaire de cartes se joue en réalité une question beaucoup plus profonde : comment représente-t-on le monde et quelle perception cette représentation produit-elle ?

La résolution, portée par le Togo au nom de l'Union africaine, a recueilli 164 voix favorables, contre une seule opposition, celle des États-Unis, tandis que six pays se sont abstenus. Le texte encourage notamment l'abandon progressif de la projection de Mercator au profit de représentations permettant de mieux respecter les proportions réelles des continents.

**QUAND UNE CARTE DÉFORME
LE REGARD**

La projection de Mercator n'est pas une « mauvaise carte » au sens strict. Élaborée en 1569 par le cartographe flamand Gerardus Mercator, elle répondait avant tout à un besoin pratique : faciliter la navigation maritime. Elle permet notamment de représenter les directions et les angles de manière particulièrement utile aux navigateurs.

Mais cette projection présente un défaut majeur lorsqu'il s'agit de comparer les superficies. Plus on s'éloigne de l'Équateur, plus les terres apparaissent agrandies. À l'inverse, les régions proches de l'Équateur sont visuellement réduites.

C'est ainsi que le Groenland peut sembler presque aussi vaste que l'Afrique sur certaines cartes de Mercator. Dans la réalité, l'Afrique est environ quatorze fois plus grande que le Groenland. Même phénomène pour l'Europe. Sur les cartes traditionnelles, elle paraît relativement imposante face au continent africain. Pourtant, l'Afrique s'étend sur plus de 30 millions de kilomètres carrés et constitue le deuxième continent du monde par sa superficie. La carte ne change donc pas la réalité. Elle change notre manière de la voir.

**EQUAL EARTH : REMETTRE
LES SUPERFICIES À LEUR JUSTE
PROPORTION**

C'est précisément sur ce terrain qu'intervient la projection Equal Earth, créée en 2018 par les cartographes Bojan Šavrič, Bernhard Jenny et Tom Patterson.

Son principe est différent : représenter les continents de manière à préserver davantage leurs superficies relatives. L'Afrique retrouve ainsi une dimension visuelle beaucoup plus proche de sa taille réelle, tout comme l'Amérique du Sud et d'autres régions situées aux latitudes plus basses.

Le choix de cette projection ne signifie cependant pas que toutes les déformations disparaissent. Une carte à plat ne peut jamais reproduire parfaitement une Terre sphérique. Chaque projection privilégie certaines propriétés — superficies, angles, distances ou formes — au détriment d'autres. Comme le rappellent les spécialistes, il n'existe pas de représentation plane parfaite du globe.

L'enjeu est donc moins de trouver « la carte parfaite » que de choisir une représentation adaptée à l'objectif recherché.

**UNE BATAILLE AFRICAINE
DEVENUE INTERNATIONALE**

L'initiative ne sort pas de nulle part. Elle s'inscrit dans une campagne baptisée « Correct the Map », lancée par les organisations Africa No Filter et Speak Up Africa et soutenue par l'Union africaine.

Le Togo a été chargé de porter cette bataille devant les Nations unies. Pour ses promoteurs, il ne s'agit pas seulement de géographie, mais également de la manière dont l'Afrique est perçue dans l'imaginaire collectif.

L'argument avancé est simple : lorsque des générations d'élèves grandissent avec des cartes où l'Afrique paraît beaucoup plus petite que sa superficie réelle, cette représentation finit par s'ancrer dans les consciences.

La carte devient alors un outil qui façonne, parfois inconsciemment, la perception de la place du continent dans le monde. Corriger la carte, c'est donc aussi corriger une image.

**UN SYMBOLE
DE DÉCOLONISATION
DES SAVOIRS**

Pour plusieurs responsables africains, cette démarche s'inscrit dans un mouvement plus large de réexamen des héritages historiques et coloniaux.

La formule employée par les promoteurs de l'initiative est particulièrement forte : il s'agit de parvenir à une forme de « justice cognitive », c'est-à-dire de corriger certaines représentations du monde qui ont fini par être considérées comme naturelles alors qu'elles sont le produit de choix historiques et techniques.

Le débat dépasse ainsi les seuls cartographes. Il concerne les écoles, les médias, les institutions internationales, les éditeurs, les plateformes numériques et les entreprises spécialisées dans les technologies géospatiales.

L'Union africaine souhaite que cette évolution puisse progressivement se traduire dans les supports éducatifs et les différentes formes de représentation géographique.

**UNE RÉSOLUTION,
PAS UNE INTERDICTION**

Il convient toutefois de ne pas présenter cette décision comme la disparition immédiate de la carte de Mercator.

La résolution de l'Assemblée générale de l'ONU n'interdit pas juridiquement la projection de Mercator.

Elle encourage une évolution progressive vers des représentations plus fidèles des superficies. Mercator continuera notamment à être utilisée dans certains domaines où ses caractéristiques restent particulièrement utiles, notamment la navigation.

Le changement sera donc progres-

sif. Il faudra modifier des manuels scolaires, adapter des outils numériques, actualiser certaines bases cartographiques et, surtout, faire évoluer des habitudes profondément installées.

**LE PARADOXE D'UNE CARTE
QUI RAPETISSAIT UN GÉANT**

Le débat est d'autant plus frappant que l'Afrique n'est pas seulement un vaste continent : elle constitue également un espace démographique, économique et géopolitique majeur.

La projection traditionnelle pouvait donner l'impression inverse. Le contraste entre la taille réelle de l'Afrique et son apparence sur certains planisphères constitue l'un des exemples les plus spectaculaires de la manière dont une projection cartographique peut modifier la perception des rapports d'espace. Avec Equal Earth, le continent africain apparaît enfin dans des proportions qui permettent de mieux saisir son étendue. Le changement n'est donc pas celui de l'Afrique. C'est celui du regard porté sur elle. L'adoption de la résolution par l'ONU constitue surtout un signal politique et symbolique. Son véritable impact dépendra désormais de sa traduction concrète.

Les écoles adopteront-elles progressivement de nouvelles cartes ? Les médias modifieront-ils leurs infographies ? Les plateformes numériques proposeront-elles davantage de projections respectant les superficies ? Les institutions internationales harmoniseront-elles leurs pratiques ?

Autant de questions qui devront trouver des réponses dans les prochaines années.

Une chose est déjà acquise : le débat sur la carte du monde n'est plus cantonné aux cartographes. Il est entré dans l'arène internationale.

Après des siècles d'une représentation où les terres proches des pôles semblaient gigantesques et où l'Afrique était visuellement minorée, l'ONU vient de consacrer un principe simple : une carte ne doit pas seulement être familière ; elle doit aussi permettre de comprendre correctement le monde.

G.Salah Eddine

COMMERCE EXTÉRIEUR

LES CHIFFRES QUI ONT ALERTÉ LE MINISTÈRE

130 MILLIARDS DE DOLLARS D'IMPORTATIONS POUR QUELQUES SALARIÉS

Des entreprises employant entre zéro et cinq salariés ont déclaré des programmes prévisionnels d'importation totalisant plus de 130 milliards de dollars pour le second semestre 2026. Des montants jugés suffisamment atypiques par le ministère du Commerce extérieur pour déclencher une opération de contrôle et de vérification. C'est en tout cas ce qui ressort du communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Les chiffres révélés par le traitement des programmes prévisionnels d'importation pour le deuxième semestre 2026 attirent l'attention. À travers sa plateforme numérique dédiée à l'importation des matières premières, des intrants de production et des équipements, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a identifié un décalage particulièrement important entre la taille déclarée de certaines entreprises et les volumes d'importation qu'elles souhaitent programmer.

Au total, 3.961 opérateurs économiques employant entre zéro et cinq travailleurs ont introduit des demandes d'importation d'une valeur cumulée de 130,32 milliards de dollars, soumises à l'examen des services du ministère. Il ne s'agit pas, à ce stade, d'importations effectivement réalisées, mais de programmes prévisionnels déclarés par les opérateurs. C'est précisément cette dimension qui a conduit les autorités à vouloir vérifier dans quelle mesure ces prévisions correspondent à la réalité économique des entreprises concernées.

Dans le détail, les données extraites de la plateforme font apparaître des écarts qui interpellent.

149 opérateurs déclarant zéro salarié ont ainsi introduit des demandes d'importation d'une valeur totale de 484,58 milliards de dollars.

Le groupe le plus important concerne les entreprises déclarant un seul salarié : 949 opérateurs ont formulé des programmes d'importation totalisant 21,84 milliards de dollars. Plus spectaculaire encore, 851 opérateurs employant deux salariés ont déclaré des besoins d'importation atteignant 76,88 milliards de dollars. À cela s'ajoutent 722 opérateurs employant trois salariés, pour 15,52 milliards de dollars, ainsi que 641 entreprises comptant quatre salariés, dont les demandes atteignent 1,74 milliard de dollars.

Enfin, 649 opérateurs employant cinq



Les données extraites de la plateforme font apparaître des écarts qui interpellent. 149 opérateurs déclarant zéro salarié ont ainsi introduit des demandes d'importation d'une valeur totale de 484,58 milliards de dollars.

salariés ont présenté des programmes d'importation d'une valeur globale de 13,84 milliards de dollars. L'addition de ces différentes catégories représente ainsi plus de 130 milliards de dollars de programmes prévisionnels. Un niveau qui, rapporté à la faiblesse des effectifs déclarés, a conduit le ministère à s'interroger sur la cohérence entre les montants annoncés et les capacités économiques réelles des structures concernées.

LE MINISTÈRE VEUT VÉRIFIER DERRIÈRE LES CHIFFRES

Pour le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le caractère prévisionnel d'un programme d'importation ne signifie pas qu'un opérateur peut déclarer des besoins sans rapport avec son activité. L'administration rappelle ainsi que les estimations doivent rester cohérentes avec la réalité économique de l'entreprise, ses capacités et ses besoins effectifs.

Dans cette perspective, une enquête sera ouverte en coordination avec les secteurs ministériels concernés. Elle portera notamment sur les matières premières, les intrants et les équipements importés par les entreprises de cette catégorie durant le premier semestre 2026, mais

également au cours des années précédentes.

L'objectif sera de mettre en parallèle plusieurs éléments : les quantités et les valeurs effectivement importées, la nature de l'activité déclarée, les capacités de production, le nombre de salariés déclarés et le niveau réel d'activité économique. Autrement dit, les autorités veulent dépasser la simple lecture des montants inscrits sur les demandes pour reconstituer le profil économique réel de chaque opérateur.

Les résultats de ces opérations de contrôle détermineront les suites à donner. Le ministère indique que les mesures appropriées seront prises conformément aux lois et réglementations en vigueur.

DES SALARIÉS QUI APPARAÎSSENT AU MOMENT OPPORTUN

L'analyse ne s'est toutefois pas limitée aux montants des programmes d'importation. La plateforme numérique, qui s'appuie notamment sur des technologies d'intelligence artificielle, a également permis de détecter des comportements jugés inhabituels dans les déclarations de salariés. Le système a notamment relevé, chez certains opérateurs, des variations dans les effectifs déclarés qui coïncident avec les périodes liées à l'ouverture et au dépôt des programmes prévisionnels d'importation.

Selon les données analysées, certaines entreprises avaient déclaré des salariés auprès de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) entre janvier et le 31 mars 2026. Elles n'auraient ensuite déclaré aucun salarié durant les mois d'avril, mai et juin, avant d'enregistrer de nouvelles déclarations entre le 1er juillet et le 30 septembre 2026.

Cette dernière période correspond précisément à une phase durant

laquelle les programmes prévisionnels d'importation du second semestre sont déposés et étudiés.

Le ministère considère ces variations comme suffisamment atypiques pour justifier, là encore, des investigations. Les cas identifiés feront l'objet d'un contrôle et les mesures nécessaires seront prises en fonction des résultats dans le respect de la réglementation.

VERS UN CONTRÔLE PLUS FIN

Au-delà des seuls chiffres, cette opération traduit une évolution dans la manière dont l'administration entend surveiller les opérations liées au commerce extérieur.

L'enjeu n'est plus uniquement de vérifier la conformité formelle d'un dossier. Il s'agit désormais de croiser plusieurs sources de données afin d'évaluer la cohérence globale d'une opération : activité de l'entreprise, effectifs, capacité de production, historique des importations et besoins déclarés.

L'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'analyse de la plateforme s'inscrit dans cette logique. Elle permet de faire ressortir des combinaisons ou des évolutions inhabituelles dans des volumes importants de données, susceptibles ensuite de faire l'objet d'un contrôle humain.

Pour les pouvoirs publics, l'objectif est de mieux cibler les contrôles et de préserver les mécanismes d'importation destinés aux véritables besoins de production. Car derrière les milliards de dollars annoncés sur les plateformes se pose une question simple : ces montants correspondent-ils réellement aux besoins et aux capacités des entreprises qui les déclarent ?

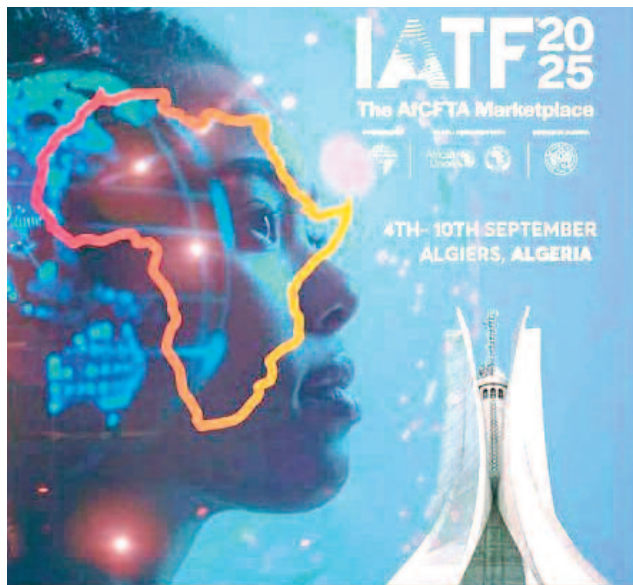
C'est précisément à cette question que les enquêtes annoncées par le ministère devront désormais apporter une réponse.

G. Salah Eddine

IATF D'ALGER UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR AU COMMERCE AFRICAIN

Un an après avoir accueilli la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), Alger conserve les traces d'un rendez-vous qui aura largement dépassé le cadre d'un événement commercial. Plus que les chiffres astronomiques, l'édition algérienne a contribué à rapprocher les entreprises africaines, à ouvrir de nouveaux marchés aux opérateurs algériens et à donner un nouvel élan à la Zone de libre-échange continentale africaine.

Un an plus tard, le travail se poursuit : contrats suivis par le gouvernement, projets qui avancent et partenariats qui commencent à dessiner les contours d'un commerce africain davantage intégré. Il y a un an, Alger n'était plus seulement la capitale de l'Algérie. Pendant sept jours, du 4 au 10 septembre 2025, elle s'était transformée en une véritable place de marché continentale. Plus de 112.000 participants venus de 132 pays et 2.148 exposants étaient rassemblés dans les halls du Palais des expositions des Pins-Maritimes. Les langues, les produits et les ambitions économiques de l'Afrique s'étaient croisés dans une concentration rarement observée sur le continent. Une concentration qui a résulté en pas moins de 48,3 milliards de dollars de contrats signés, un record absolu. L'édition algérienne n'avait donc pas simplement atteint ses objectifs. Elle avait aussi changé d'échelle. Des industriels venus chercher des débouchés, des investisseurs à la recherche de projets, des acheteurs venus découvrir de nouveaux fournisseurs, des banques proposant leurs instruments de financement et des responsables politiques venus porter l'ambition d'une Afrique capable de commercer davantage avec elle-même. L'édition d'Alger 2025 est une référence. Et, exactement, un an plus tard, Afreximbank, le premier organisateur de l'événement, continue d'en mesurer l'empreinte. Dans une analyse publiée début septembre 2026, la vice-présidente exécutive d'Afreximbank chargée du commerce intra-africain et du développement des exportations, Kanayo Awani, revient sur cette édition devenue une référence pour le continent. Pour elle, l'IATF d'Alger a démontré que la foire pouvait être bien davantage qu'une vitrine commerciale. La responsable d'Afreximbank estime que la manifestation s'est imposée comme « un catalyseur du commerce intra-africain », en permettant d'élargir l'accès aux marchés, de promouvoir les produits et services africains, d'attirer les investissements et de mettre les entreprises en relation avec de nouveaux partenaires. Ce succès s'inscrit dans une progression continue. Les quatre premières éditions de l'IATF ont désormais attiré plus de 180.000 participants et 6.600 exposants issus de 132 pays, pour un volume cumulé de plus de 167 milliards de dollars de contrats commerciaux et d'investissement. Près de 360.000 PME ont également bénéficié de la plateforme, dont des entreprises dirigées par des femmes et des jeunes. Des chiffres qui donnent à l'édition algérienne une portée particulière : elle n'a pas seulement battu un record financier, elle a contribué à installer l'IATF parmi les grandes plateformes économiques du continent. Et Kanayo Awani a expliqué qu'avec l'édition d'Alger 2025, l'IATF s'est enfin



établie comme l'outil de commerce et d'investissement africain le plus influent et le plus important pour l'intégration économique du continent. D'ailleurs, le choix de l'Algérie pour accueillir l'IATF 2025 n'était pas anodin. Afreximbank avait présenté le pays comme un choix naturel en raison de ses chaînes de valeur industrielles établies, de la diversification de son économie et de sa position géographique stratégique. Alger offrait aussi autre chose : une porte d'entrée vers l'Afrique du Nord, un espace de rencontre entre les économies du Maghreb et celles du reste du continent, mais aussi un terrain où les entreprises africaines pouvaient découvrir une industrie algérienne cherchant précisément à accélérer son ouverture vers les marchés extérieurs. Pendant l'IATF, cette ambition était visible dans les secteurs représentés : sidérurgie, équipements électriques, automobile, agroalimentaire, pharmacie, technologies, services et industries créatives.

L'ALGÉRIE DÉCROCHE LA PART DU LION

Au cœur de cette dynamique continentale et ces chiffres colossaux, l'Algérie n'a pas joué le simple rôle de pays hôte. Elle a été l'un des principaux bénéficiaires économiques de l'édition 2025. Les entreprises algériennes ont conclu des contrats d'une valeur de 11,4 milliards de dollars, soit 23,6 % du montant total des accords signés lors de la foire. À cela se sont ajoutés 11,6 milliards de dollars d'opportunités et d'engagements d'exportation encore appelés à être concrétisés. L'importance de ces chiffres ne tient pas uniquement à leur volume. Ils traduisent surtout une évolution de la place que l'Algérie cherche à occuper dans l'économie africaine : celle d'un pays qui ne se contente plus d'importer, mais qui veut exporter davantage, attirer des partenaires, développer ses capacités industrielles et inscrire ses entreprises dans les chaînes de valeur du continent. L'Agence algérienne de promotion de l'investissement avait d'ailleurs révélé quelques semaines après la clôture de l'IATF que les accords d'investissement conclus par l'Algérie durant la manifestation atteignaient 5 milliards de dollars, soit 44 % de la valeur totale des accords conclus au profit de l'Algérie. Le message était clair : à Alger, on n'était pas seulement venu

vendre. On était aussi venu investir. Parmi les contrats conclus durant cette semaine, certains illustrent particulièrement bien la stratégie qui se dessine. C'est le cas de Algerian Qatari Steel (AQS), qui a signé un accord de plus de 1,2 milliard de dollars avec Shelter Afrique Development Bank pour favoriser la commercialisation et la distribution de ses produits sidérurgiques sur plus de 40 marchés africains. AQS avait parallèlement annoncé plusieurs autres accords à l'IATF, pour un montant dépassant 420 millions de dollars, notamment avec des partenaires au Nigeria, en Guinée équatoriale, au Burkina Faso, au Ghana et en Libye. Autre illustration, celle d'Elsewedy Electric Algeria. L'entreprise a signé avec la société ivoirienne Sogelux un accord portant sur l'exportation d'équipements électriques algériens vers la Côte d'Ivoire pour 100 millions d'euros sur cinq ans, à raison de 20 millions d'euros par an. Et surtout, ce contrat n'est pas parti de zéro. Il fait suite au succès d'un projet pilote de 4 millions d'euros, avant de déboucher sur une relation commerciale appelée à s'inscrire dans la durée.

APRÈS LES SIGNATURES, PLACE AU CONCRET

C'est ici que commence la partie la plus importante du bilan. Une foire peut produire des milliers de rencontres et des milliards de promesses. Mais une économie ne se transforme pas avec des signatures encadrées sous les projecteurs. Elle se transforme lorsque les contrats deviennent des exportations, lorsque les investissements deviennent des usines, lorsque les partenariats deviennent des chaînes de production et lorsque les opportunités commerciales deviennent des emplois. Et cela, l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'a compris très tôt. Le 23 octobre 2025, soit quelques semaines seulement après la clôture de l'IATF, le Premier ministre Sifi Ghrieb a présidé, au Palais du gouvernement, une réunion de travail avec les opérateurs économiques ayant signé des contrats lors de cette manifestation. L'objectif était de faire le point sur les contrats et les perspectives de leur concrétisation. Quelques jours plus tard, le gouvernement a également consacré sa réunion du 1er octobre 2025 au suivi des

résultats de l'IATF, parmi plusieurs dossiers économiques prioritaires. Puis, le 4 novembre 2025, le Premier ministre a présidé une réunion de travail spécifiquement consacrée au suivi de la mise en œuvre des contrats d'investissement conclus avec les partenaires africains dans le cadre de l'IATF. Cette fois, le regard se déplaçait clairement : il ne s'agissait plus de célébrer les signatures, mais d'examiner leur état d'avancement et les éventuels obstacles techniques nécessitant l'intervention des pouvoirs publics. La séquence est révélatrice. Septembre : signer. Octobre : réunir les opérateurs. Novembre : suivre la mise en œuvre. L'IATF commençait ainsi à sortir du calendrier événementiel pour entrer dans celui de la politique économique. Cette logique de suivi trouve aujourd'hui des prolongements concrets. Le cas d'Elsewedy Electric est particulièrement édifiant. En mars 2026, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu une délégation de l'entreprise pour examiner notamment l'état de la coopération avec le partenaire égyptien et l'avancement de la mise en œuvre des accords conclus avec Sonelgaz. En mai, le ministre a de nouveau reçu une délégation du groupe égyptien Elsewedy Electric, conduite par son président du conseil d'administration, Ahmed Elsewedy. Ce suivi illustre une tendance plus large : les partenariats africains commencent à s'inscrire dans des relations économiques qui dépassent la seule signature initiale. Et c'est précisément ce que l'IATF cherche à provoquer.

D'ALGER À LAGOS. UNE MÊME AMBITION

Le succès de l'IATF 2025 ne tient donc pas uniquement à ses 48,3 milliards de dollars de contrats. Il tient à ce qui s'est passé après. Certes, pendant une semaine, l'Afrique était venue commercer à Alger. Et l'économie africaine s'en est retrouvée grandie. Mais, un an plus tard, l'ambition est plus grande : faire en sorte qu'elle continue à commercer davantage avec elle-même. Aujourd'hui, les chiffres de septembre 2025 sont des symboles, ce sont des grands succès, mais ils appartiennent déjà à l'histoire. Une histoire qu'il faut encore continuer à écrire les pages. Le véritable enjeu est désormais ailleurs : faire en sorte que les contrats signés à Alger deviennent des usines, des exportations, des emplois, des infrastructures et des chaînes de valeur qui traversent le continent. Dans ce sens, la prochaine étape est déjà connue. Car, après Alger, c'est Lagos qui accueillera la cinquième édition de l'IATF, du 5 au 11 novembre 2027. L'objectif annoncé est de dépasser les performances précédentes, avec plus de 50 milliards de dollars de contrats, plus de 100.000 visiteurs et plus de 2.500 exposants. Le relais est symbolique. Alger aura montré qu'un événement économique africain peut changer d'échelle. Lagos devra désormais transformer cet élan en nouvelle accélération. Entre les deux éditions, le continent ne reste toutefois pas immobile. Les entreprises continuent de chercher de nouveaux marchés. Les gouvernements travaillent à l'application de la ZLECAF. Les banques développent de nouveaux mécanismes de financement. Les chaînes de valeur commencent à dépasser les frontières nationales. Et l'Algérie, un an après avoir accueilli l'IATF, poursuit sa propre trajectoire vers une économie résiliente et diversifiée et surtout pleinement intégrée dans son continent. Un continent de potentialités et d'opportunités.

G. Salah Eddine

LA PRÉQUALIFICATION DE L'OMS DANS L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE LES MÉDICAMENTS « **MADE IN ALGERIA** » À LA CONQUÊTE DES MARCHÉS AFRICAINS

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a appelé, samedi dernier, à Alger, les entreprises algériennes à adhérer au programme de préqualification des produits pharmaceutiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), afin de renforcer la qualité et la conformité de leurs produits aux normes internationales et de favoriser leur accès aux marchés extérieurs, notamment africains.

Cette démarche constitue désormais un enjeu important pour l'industrie pharmaceutique nationale. C'est dans cette perspective qu'une session de formation consacrée à l'accompagnement des opérateurs économiques dans leur démarche de préqualification auprès de l'OMS est organisée.

À cette occasion, le ministre Ouacim Kouidri a souligné que la préqualification ne représente pas une simple procédure technique. Elle constitue, selon lui, un moyen de confirmer la conformité des produits algériens aux normes internationales les plus élevées en matière de qualité, d'efficacité et de sécurité.

Le ministre a estimé que cette certification pourrait devenir un véritable atout commercial pour les entreprises algériennes souhaitant accéder aux marchés extérieurs. Elle devrait également contribuer à valoriser les capacités de production nationales et à renforcer la crédibilité du « Made in Algeria ».

Dans le cadre du programme de



préqualification, l'OMS procède notamment à l'évaluation des dossiers des produits et des sites de fabrication. L'organisation examine également les données cliniques et celles relatives à la bioéquivalence afin de déterminer l'aptitude des médicaments et vaccins à faire l'objet d'achats internationaux à grande échelle.

Pour l'Algérie, cette démarche revêt un intérêt particulier dans le contexte de la dynamique de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). La préqualification pourrait faciliter l'enregistrement des médicaments auprès des autorités réglementaires des pays importateurs et ouvrir de nouvelles perspectives aux producteurs algériens sur le continent. « Le secteur œuvre à transformer les capacités de production nationales en une présence effective sur les marchés extérieurs », a affirmé M. Kouidri, mettant en avant la volonté de promouvoir les exportations pharmaceutiques comme l'un des

leviers de diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures. Le ministre a également salué les efforts engagés ces dernières années pour renforcer la souveraineté sanitaire du pays. Il a, par ailleurs, rendu hommage à la contribution des opérateurs de l'industrie pharmaceutique aux actions de solidarité en faveur des familles touchées par les incendies ayant récemment affecté plusieurs wilayas.

LES EFFORTS DE L'ALGÉRIE SALUÉS

Présent à cette session, le représentant de l'OMS en Algérie, Phanuel Habimana, a pour sa part salué les efforts du pays visant à garantir un accès durable à des médicaments de qualité, sûrs, efficaces et abordables. Il a estimé que le programme de préqualification pourrait permettre à l'industrie pharmaceutique algérienne de consolider sa crédibilité,

d'améliorer ses capacités de production et de renforcer les compétences techniques et réglementaires des opérateurs, conformément aux standards internationaux. La rencontre a également permis de sensibiliser les entreprises aux différentes étapes de la procédure et de les accompagner dans la préparation de leur démarche auprès de l'OMS. M. Habimana a enfin appelé les opérateurs algériens à prendre part à la réunion conjointe de l'OMS, de l'UNICEF et du FNUAP avec les fabricants de produits de santé, prévue du 9 au 12 novembre prochain au siège de l'Académie de l'OMS à Lyon, en France. Cette démarche devrait contribuer à consolider la compétitivité de l'industrie pharmaceutique algérienne et à ouvrir davantage la voie aux produits « Made in Algeria » sur les marchés africains et internationaux.

Zineb Bouzid

RENTÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027 BADDARI INSPECTE DES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES À BOUMERDÈS

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a inspecté, samedi dernier, nombre de résidences universitaires dans la wilaya de Bumerdès, afin de s'enquérir de leur état de préparation pour accueillir les étudiants lors de la prochaine rentrée universitaire, a indiqué un communiqué du ministère.

La visite a concerné les résidences universitaires Bouhri-Boualem, Ziani-Lounès et Frères-Gouligah à Corso et Frères-Toubal à Boudouaou El Bahri, où le ministre s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation des pavillons, des chambres et des restaurants, ainsi que des conditions d'accueil et d'hébergement des étudiants.



À cette occasion, M. Baddari a instruit le recteur de l'université de Bumerdès et le directeur des œuvres universitaires d'effectuer des inspections

"rigoureuses et régulières" de l'ensemble des pavillons, des chambres et des restaurants, afin de "s'assurer de la disponibilité de toutes les commodités" et de "remédier aux insuffisances constatées avant la rentrée universitaire".

Il a, dans ce cadre, souligné que l'objectif est de "garantir aux étudiants des conditions d'hébergement décentes et sûres et d'améliorer la qualité des œuvres universitaires, conformément aux exigences de l'Université algérienne moderne", conclut la même source.

APS

ALGER

UNE DÉLÉGATION DU NIGER VISITE LES INFRASTRUCTURES DE LA CAPITALE

Une délégation nigérienne du secteur de l'équipement et des infrastructures a visité, samedi dernier, nombre de projets et d'infrastructures relevant du secteur des travaux publics dans la capitale dans le cadre du renforcement de la coopération et du transfert d'expertises entre les deux pays.

La délégation nigérienne a notamment visité le projet de réalisation de la route express reliant le stade olympique du 5-Juillet à Khraicia, au niveau de la deuxième rocade d'Alger, indique un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.

La délégation nigérienne a ainsi pris connaissance des différentes phases de réalisation du projet, notamment les deux ouvrages d'art (ponts) situés entre Baba Hassen et Draria, d'une longueur de 1.260 mètres et d'une hauteur de 24 mètres.

À cette occasion, la délégation nigérienne a suivi des explications techniques sur les méthodes de gestion et de suivi de la réalisation des grands projets d'infrastructures et pris connaissance de l'expérience algérienne et des capacités nationales en matière de réalisation et de suivi des projets sectoriels, notamment dans le domaine du génie civil, précise le communiqué.

La délégation poursuivra son programme par la visite de laboratoires nationaux relevant du secteur, afin de prendre connaissance de leurs capacités techniques et scientifiques, ainsi que de l'expertise de leurs cadres, et ce, dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale et du développement de programmes de formation et de transfert d'expertises au profit des cadres techniques nigériens.

Cette visite intervient à la suite des consultations algéro-nigériennes sur le renforcement de la coopération technique dans le domaine des travaux publics et des infrastructures de base, tenues jeudi dernier à Alger, et sanctionnées par la signature d'accords de coopération.

RÉGIONS TOUCHÉES PAR LES INCENDIES PRÈS DE 150 KM DE CONDUITES D'EAU POTABLE REMISES EN ÉTAT

Près de 150 km de tronçons du réseau d'eau potable endommagés par les récents incendies dans plusieurs régions du pays ont été remis en état, a indiqué samedi dernier, à Alger, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, assurant que toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires avaient été mobilisées pour garantir la continuité du service public de l'eau.



Lors d'une réunion d'évaluation avec les directeurs du secteur de l'hydraulique, tenue au siège du ministère, M. Bouzegza a précisé que son département avait pris, dès le déclenchement des incendies, des mesures urgentes pour faire face à leurs conséquences dans plusieurs wilayas, notamment Jijel, Béjaïa, Tizi-Ouzou et Skikda. Ces mesures ont porté, en particulier, sur la réparation des réseaux d'alimentation en eau potable, ainsi que des ouvrages hydrauliques endommagés par les incendies. À ce titre, le ministre a fait état de la remise en état, en l'espace de cinq jours, de 149 km de tronçons endommagés du réseau d'eau potable, dont 122 km dans la wilaya de Jijel et 24 km à Béjaïa.

Il a également indiqué que près de 85 équipes relevant de l'Algérienne des eaux (ADE), représentant plus de 480 agents, avaient été mobilisées pour intervenir dans les villages et les zones enclavées.

Vingt-cinq laboratoires mobiles ont, par ailleurs, été déployés afin d'assurer le contrôle de la qualité de l'eau, tandis qu'une quinzaine d'installations endommagées par les incendies,

notamment des câbles et des transformateurs, ont été réparés et remis en service dans des délais record, a précisé le ministre. Afin de garantir l'approvisionnement en eau potable des citoyens durant les opérations de réparation, plus d'une centaine de camions-citernes de différentes capacités ont été mobilisés, avec la contribution de l'Algérienne des eaux et de l'Armée nationale populaire (ANP).

DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES PRÉVUES À JIJEL

Le ministre a également fait savoir que son département travaille à l'élaboration d'un programme de réalisation de nouvelles infrastructures hydrauliques, notamment des réservoirs et de nouveaux forages, afin de renforcer et d'améliorer durablement le service public de l'eau. Ces mesures font suite aux instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du 30 août, portant sur la prise des dispositions nécessaires pour faire face aux conséquences des incendies.

Elles s'inscrivent également dans le cadre des conclusions de la réunion présidée par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, le 31 août, consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'urgence destiné à réparer les dégâts occasionnés par les incendies et à permettre aux populations affectées de reprendre une vie normale dans les meilleures conditions.

Dans la wilaya de Jijel, 33 camions-citernes ont été mobilisés dès le début des opérations, tandis que des travaux de réhabilitation ont porté sur environ 122 km de tronçons endommagés du réseau d'eau potable.

Près de 80 équipes d'intervention ont été déployées sur le terrain, permettant de rétablir l'approvisionnement en eau dans la majorité des zones affectées, a indiqué M. Bouzegza.

Concernant les ouvrages hydrauliques, le ministre a fait état de l'endommagement d'une douzaine d'installations, dont la remise en service a été effectuée en coordination avec le Groupe Sonelgaz.

Il a ajouté que la prise en charge des conséquences des incendies dans la wilaya se poursuivra à travers le lancement de nouveaux programmes,

notamment la réalisation de puits et d'infrastructures hydrauliques supplémentaires adaptées au caractère agricole et pastoral de la région. Ces projets devraient contribuer à la reprise de l'activité économique locale et au retour progressif à la normale.

36 VILLAGES AFFECTÉS À BÉJAÏA

À Béjaïa, les incendies ont endommagé le réseau d'eau potable de 12 communes, touchant 36 villages, a précisé le ministre.

Vingt-cinq camions-citernes ont été mobilisés pour assurer l'approvisionnement des populations, tandis qu'environ 24 km de tronçons endommagés ont été réparés.

Quatre infrastructures hydrauliques ont également subi des dommages et font actuellement l'objet de travaux de réhabilitation, en coordination avec les autorités locales et l'Algérienne des eaux.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les dégâts ont été limités à environ trois kilomètres du réseau d'adduction d'eau. Des équipes ont été dépêchées pour procéder à la remise en état des tronçons concernés, tandis que des camions-citernes restent mobilisables en cas de besoin.

À Skikda, des dégâts ont été enregistrés dans trois communes.

Dans les wilayas de Mila, Blida, Guelma et Souk-Ahras, les dommages sont restés limités et n'ont pas affecté de manière significative les infrastructures hydrauliques, a conclu le ministre.

Au-delà de la remise en état des réseaux endommagés, les autorités misent ainsi sur le renforcement durable des infrastructures hydrauliques dans les zones touchées, avec l'objectif de mieux anticiper les conséquences des futurs épisodes extrêmes et de garantir aux populations un accès continu à l'eau, y compris dans les zones rurales et à vocation agricole.

Abir Menasria

LA SITUATION REVIENT PROGRESSIVEMENT À LA NORMALE À TIZI-OUZOU

Les services de l'Etat, les entreprises publiques et les autorités locales ont intensifié, ces derniers jours, à Tizi-Ouzou, les opérations de réhabilitation des zones touchées par les récents incendies, afin d'assurer un retour rapide à la vie normale et de prendre en charge les sinistrés, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. La mobilisation engagée sur le terrain a permis de rétablir progressivement les principaux services essentiels dans les localités affectées. Les interventions ont notamment concerné l'électricité, l'eau potable, les télécommunications, ainsi que les axes routiers.

Parallèlement à cela, les équipes de Sonelgaz ont déployé d'importants moyens humains et matériels pour réparer les réseaux électriques et remplacer les équipements endommagés. L'alimentation en électricité a été rétablie dans l'ensemble des zones touchées dans les meilleurs délais.

De son côté, l'Algérienne des eaux (ADE) a mobilisé ses équipes pour réparer les réseaux d'alimentation en eau potable. Des conduites détériorées ont été remplacées, tandis que des camions-citernes ont été mobilisés afin d'assurer l'approvisionnement des habitants dans l'attente de la remise en service

complète du réseau.

Les réseaux de télécommunications et les principaux axes routiers ont également fait l'objet d'interventions, permettant la reprise des différents services dans de bonnes conditions. Sur le volet de l'indemnisation, la commission chargée du recensement des dégâts a achevé la quasi-totalité de ses travaux. Dans le secteur agricole, la majorité des sinistrés, à l'exception des personnes absentes, ont été recensés et leurs dossiers validés.

D'un autre côté, les habitations ayant subi des dommages ont également fait l'objet d'expertises. L'Etat a réaffirmé son engagement à prendre en charge l'ensemble des pertes matérielles enregistrées par les citoyens, y compris les meubles et les appareils électroménagers.

Les dossiers sont traités en priorité afin d'accélérer le versement des aides aux familles concernées et de leur permettre de reprendre une vie normale dans les meilleurs délais.

Parallèlement, des caravanes de solidarité ont été déployées dans les communes touchées. Elles ont distribué aux sinistrés des denrées alimentaires, des couvertures, des produits de première nécessité, ainsi que des fournitures scolaires. Une partie de ces aides

a également été acheminée vers la wilaya de Jijel dans le cadre d'un élan de solidarité entre les régions affectées. La prise en charge des populations ne s'est pas limitée aux besoins matériels. Des équipes médicales mobiles, des psychologues et des éducateurs spécialisés ont été mobilisés pour assurer un accompagnement sanitaire et psychologique au profit des victimes.

Les opérations de réhabilitation ont également intégré la protection du milieu naturel. Des points d'eau et de nourriture ont notamment été aménagés au profit de la faune sauvage dans les zones touchées, selon la Conservation des forêts.

À travers ces différentes actions, les autorités locales entendent poursuivre les efforts de réhabilitation et d'accompagnement des sinistrés, avec pour objectif de permettre aux populations affectées de retrouver rapidement des conditions de vie normales et durables. En définitive, ces opérations témoignent de la poursuite des efforts engagés pour accompagner les sinistrés et permettre aux populations touchées de tourner progressivement la page des incendies et de retrouver une vie normale.

Zineb Bouzid

TOMBÉ DANS UN Puits ARTÉSIEN À EL BAYADH AYOUB RETROUVÉ SANS VIE

Un communiqué de la Protection civile, publié samedi soir, a indiqué que ses équipes déployées dans la wilaya d'El Bayadh ont retrouvé le corps sans vie de l'enfant tombé dernièrement dans un puits artésien asséché. La disparition du petit Ayoub, originaire de la wilaya d'El Bayadh, a suscité une vive émotion. Après d'importantes opérations de creusement, les services de la Protection civile ont malheureusement annoncé officiellement la découverte du corps du garçon de dix ans, tombé dans un puits artésien asséché situé dans le secteur de Rakna dans la commune d'El Ghasoul.

Cet incident, profondément douloureux, a ravivé les souvenirs liés aux dangers des puits non sécurisés. Il rappelle également un drame similaire survenu un samedi de 2022, lorsque le jeune Rayan était lui aussi tombé dans un puits et avait été retrouvé cinq jours plus tard. Ce drame, vécu comme un véritable « moment de trahison », a été décrit avec justesse par le frère de la victime, lors d'une déclaration médiatique, d'une voix empreinte de tristesse et de patience. Il a



raconté comment, sous le soleil de plomb de l'été, il gardait les moutons en attendant son petit frère, parti chercher de l'eau. Avec une innocence et une sollicitude fraternelles, l'enfant lui avait tendu une goutte d'eau. À peine son frère l'eut-il reçue et détourné le regard quelques secondes que le petit garçon disparut en un clin d'œil. Il ne restait plus que la bouche sèche et sombre d'un puits artésien, qui avait emporté l'enfant innocent et lui avait ôté la vie. Immédiatement après l'incident, la Direction de la Protection civile, en collaboration avec les autorités locales, les organisations, les réseaux de la société civile, les volontaires et les propriétaires de véhicules privés, a mobilisé l'ensemble du personnel et du matériel lourd disponibles pour lancer les opérations d'intervention et de sauvetage. Pendant des heures, dans une véritable course contre la montre,

tous ont travaillé sans relâche, au milieu des espoirs et des prières de la famille qui espérait encore le voir revenir sain et sauf. L'espoir était d'autant plus grand que le père du garçon avait raconté avoir envoyé une lampe torche dans le puits et qu'Ayoub lui avait répondu d'une voix lointaine : « Je t'ai rejoint, père. » Mais malgré cet espoir, la profondeur et la nature particulièrement difficile du puits en ont décidé autrement. Les équipes de la Protection civile ont finalement annoncé la récupération de la dépouille d'Ayoub, plongeant la wilaya d'El Bayadh dans une profonde tristesse. Ce tragique incident remet une nouvelle fois en lumière le problème des puits artésiens abandonnés et non sécurisés, véritables dangers pour les enfants et les habitants des zones rurales et steppiques. Malgré l'attention accordée par l'État à ces régions, notamment à

travers des comités de wilaya et communaux chargés du suivi des forages et de l'identification des puits non sécurisés afin de prendre les mesures nécessaires à l'encontre des contrevenants, les comportements imprudents et les interventions anarchiques de certains citoyens continuent de constituer un facteur de risque majeur.

Pour éviter que de telles tragédies se reproduisent, plusieurs mesures de sécurité sont préconisées : sécuriser et sceller les puits, en recouvrant tous les puits artésiens et les puits d'eau, qu'ils soient utilisés ou à sec, de couvercles en béton ou en fer solidement fixés afin d'empêcher leur ouverture, notamment par les enfants. Il est également nécessaire d'obliger les propriétaires fonciers et les autorités compétentes à combler définitivement les puits asséchés devenus inutilisables, d'entourer les zones de forage de clôtures de protection et d'installer des panneaux signalant clairement les dangers.

Enfin, la sensibilisation des enfants et des passants aux risques liés à l'approche des zones de forage et des puits ouverts dans les espaces de pâturage demeure essentielle. Car derrière chaque puits abandonné, parfois invisible au milieu des vastes étendues steppiques, peut se cacher un danger mortel. Le drame d'Ayoub rappelle, une nouvelle fois, que la sécurisation de ces ouvrages ne peut attendre qu'un autre enfant y tombe.

Abir Menasria

L'INITIATIVE « DAAM »

À JIJEL, L'ENGAGEMENT DES JEUNES SE TRANSFORME EN ACTIONS SUR LE TERRAIN

Le ministère de la Jeunesse a activé, jeudi dernier, à Jijel, le Centre national de la jeunesse pour le bénévolat et le soutien et lancé l'initiative « Daam », afin de mobiliser et d'organiser les jeunes bénévoles dans les opérations de solidarité et d'accompagnement des populations touchées par les derniers incendies, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette mobilisation vise à apporter une contribution structurée aux efforts engagés par les autorités publiques pour prendre en charge les sinistrés et répondre aux besoins des populations affectées. Le dispositif repose notamment sur la participation du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), des équipes et cellules d'écoute, des clubs de bénévolat des établissements de jeunesse, ainsi que des jeunes leaders et des associations partenaires du secteur. Le Centre national de la jeunesse pour le bénévolat et le soutien « Jeunes de l'Algérie victorieuse » a été activé au niveau du camp de jeunes de Bordj Blida dans la wilaya de Jijel. Plus de 150 bénévoles venus de plusieurs wilayas de l'Est ont déjà rejoint le dispositif. Leur nombre devrait progressivement atteindre 500 dans les prochaines heures. Les bénévoles ont été répartis en quatre comités. Trois d'entre eux sont chargés des interventions

sur le terrain, notamment l'organisation et la distribution des aides, le nettoyage et l'enlèvement des traces laissées par les incendies, ainsi que l'animation et l'accompagnement des populations. Le quatrième comité assure les missions d'organisation, de services et de logistique. Sur le terrain, les équipes ont commencé à intervenir dans plusieurs centres de collecte. Elles prennent notamment en charge le déchargement, le tri et le chargement des aides au niveau du port sec Chadia à Kaous, de Bourchaid à El Aouana, ainsi que des complexes sportifs de proximité de Ziama-Mansouriah et de Taher. Cette organisation doit permettre d'assurer une meilleure réception, un stockage adapté et une distribution ciblée des aides destinées aux familles sinistrées. Parallèlement, les équipes de soutien psychologique et les cellules d'écoute, de santé des jeunes et de prévention ont entamé des visites auprès des sinistrés hébergés dans différents centres. Elles s'emploient notamment à identifier les besoins psychologiques et sociaux des jeunes et des enfants et à leur assurer un premier accompagnement, en coordination avec les services compétents. Les équipes relevant de l'initiative « Daam » doivent également entamer prochainement de nouvelles opérations sur le terrain. Elles



participeront notamment au nettoyage des zones touchées, à l'enlèvement des débris et à la remise en état des espaces affectés, selon les besoins et les priorités fixés par les autorités.

Il apparaît clairement que cette mobilisation vise à faire de l'engagement des jeunes une force concrète de solidarité, au service des familles sinistrées et de la reconstruction des zones touchées.

Zineb Bouzid

THÉÂTRE ALGÉRIEN

KAKI, UN HÉRITAGE À L'ÉPREUVE DE LA MODERNITÉ

Un colloque national consacré à l'œuvre et à la pensée théâtrales d'Ould Abderrahmane Kaki (1934-1995) sera organisé les 2 et 3 décembre prochain par l'association culturelle Golden Khaki, en collaboration avec la Maison de la culture de Mostaganem. L'événement entend dépasser l'approche purement commémorative pour interroger l'actualité de l'héritage de l'un des grands noms du théâtre algérien et sa pertinence face aux mutations de la création théâtrale contemporaine.

À travers cette rencontre, les organisateurs souhaitent ouvrir un espace de réflexion autour de l'œuvre de Kaki, non seulement comme patrimoine artistique, mais également comme matière à recherche, à réinterprétation et à renouvellement des pratiques théâtrales.

La date limite de soumission des contributions est fixée au 30 septembre 2026. Les propositions peuvent être adressées à l'adresse collokaki2026@gmail.com.

Le comité scientifique entend inscrire ce colloque dans une démarche de recherche, loin d'une simple célébration de la mémoire de l'artiste. Il présente l'œuvre de Kaki comme l'une des «références fondatrices les plus importantes du théâtre algérien moderne», mais également comme un véritable «projet dramatique» dont les problématiques demeurent ouvertes au débat.

Cette approche invite à considérer Kaki non seulement comme une figure majeure de l'histoire du théâtre algérien, mais aussi comme un créateur dont les choix esthétiques et dramatiques continuent de susciter des interrogations, notamment à la lumière des transformations profondes que connaît aujourd'hui le paysage théâtral. L'un des principaux apports de son expérience réside dans son travail autour des formes du patrimoine populaire et de leur intégration dans une écriture théâtrale moderne. La langue, la musique, le rythme et l'oralité occupent ainsi une place centrale dans une démarche qui a contribué à rapprocher les pratiques culturelles héritées des formes contemporaines de représentation.

Le document de présentation du colloque souligne que Kaki a su «allier avec brio

l'écriture dramatique, la mise en scène et la recherche sur les formes populaires», transformant le patrimoine en matière première d'une nouvelle vision théâtrale et abondant, à travers celle-ci, des questions liées à la société, à l'histoire, à l'identité et au rapport au public.

La halqa, le meddah, le goul ou encore le melhoun constituent, dans cette perspective, autant de formes populaires revisitées dans un processus de création théâtrale. Elles ont notamment nourri la réflexion sur la mise en scène, l'interaction avec le public et les possibilités de renouvellement du langage théâtral.

Cette démarche s'inscrit également dans une période marquée par la recherche d'un langage théâtral propre, tout en maintenant un dialogue avec les grandes traditions dramatiques universelles, notamment le théâtre shakespearien.

C'est précisément dans cette tension entre héritage et création, entre ancrage culturel et ouverture sur l'universel, que le colloque entend revisiter l'expérience de Kaki.

UNE RÉFLEXION À LA CROISÉE DES DISCIPLINES

Repenser Kaki aujourd'hui suppose toutefois de replacer son œuvre dans un environnement artistique profondément transformé depuis sa disparition. Les évolutions technologiques, la transformation des modes de production et de diffusion, les nouvelles formes d'interaction entre artistes et spectateurs, le développement des démarches interdisciplinaires, ainsi que l'apparition de nouvelles modalités de performance ont profondément modifié les conditions dans lesquelles le théâtre se conçoit, se produit et se transmet.

Dès lors, la question n'est plus seulement



de savoir comment préserver l'héritage de Kaki, mais aussi ce que cet héritage peut encore apporter à la création contemporaine.

Comment ses recherches sur l'oralité et les formes populaires peuvent-elles être relues à l'ère des nouveaux médias et des technologies numériques ?

Comment son rapport au public peut-il nourrir les nouvelles pratiques performatives ? Et surtout, comment son expérience peut-elle contribuer à repenser aujourd'hui les rapports entre patrimoine, identité et innovation ?

Le colloque se veut ainsi un espace de dialogue entre chercheurs et praticiens du théâtre, des arts et des sciences humaines. L'objectif est d'aborder l'œuvre de Kaki comme un corpus ouvert à la discussion, à la comparaison et à la réinterprétation, plutôt que comme un modèle figé. Les organisateurs souhaitent notamment identifier les outils, les concepts et les perspectives que son œuvre continue d'offrir à la recherche et à la pratique théâtrales en Algérie et dans le monde arabe, tout en la mettant en dialogue avec les évolutions de la scène internationale. Le thème central de la rencontre s'articulera ainsi autour de la réinterprétation de l'héritage de Kaki comme projet dramatique, susceptible d'éclairer plusieurs enjeux du théâtre moderne et contemporain : les rapports entre patrimoine et innovation, identité et

universalité, performance et médias, mais aussi création artistique et transformations des publics.

QUATRE AXES POUR RELIRE L'EXPÉRIENCE DE KAKI

Quatre principaux axes de recherche ont été retenus pour structurer les contributions. Le premier porte sur la dramaturgie et le renouvellement de l'écriture dramatique dans l'expérience de Kaki, tandis que le deuxième s'intéresse à la créativité collective et à l'écriture performative. Le troisième axe est consacré au folklore comme espace d'expérimentation théâtrale, notamment à travers les formes populaires mobilisées et transformées dans le travail de Kaki. Enfin, le quatrième axe interrogera les rapports entre théâtre, société et transformations culturelles, en mettant en perspective l'œuvre du dramaturge avec les mutations du contexte social et artistique contemporain. Les contributions pourront être soumises en arabe, en tamazight, en anglais ou en français. Les articles retenus feront l'objet d'une publication dans un ouvrage collectif. À travers ce rendez-vous culturel, Mostaganem entend ainsi ouvrir le dossier Kaki non pour simplement regarder vers son passé, mais pour interroger ce que son œuvre peut encore dire au théâtre d'aujourd'hui.

Abir Menasria

CONCOURS NATIONAL DE LA CHANSON RÉVOLUTIONNAIRE PLUS DE 100 INSCRIPTIONS RECENSÉES POUR LA 7^e ÉDITION

Plus de 100 candidats se sont inscrits pour prendre part à la 7^e édition du concours national de la chanson révolutionnaire qui se tiendra dans la wilaya de Blida, au mois d'octobre prochain, à l'occasion du 72^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale (1^{er} Novembre 1954), ont indiqué samedi dernier les organisateurs de ce concours. Le président de l'association culturelle Rehab, organisatrice de l'événement, Sid Ahmed Slimane, a précisé que cette nouvelle édition, organisée en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports sous le slogan "La voix révolutionnaire", a enregistré,

depuis l'ouverture des inscriptions, le 9 août dernier, plus d'une centaine de candidats, soulignant que les inscriptions se poursuivront jusqu'au 10 octobre prochain. Il a ajouté que le concours, consacré cette année à la mémoire de l'artiste disparue la chanteuse Nora et en hommage à sa carrière artistique est ouvert aux jeunes âgés de 18 à 35 ans. Les candidats doivent présenter deux chansons, dont une patriotique, interprétée à cappella, sans accompagnement musical ni effets sonores, a précisé M. Slimane. Le président de l'association organisatrice a également fait savoir que le comité d'organisation avait prévu des prix pour

les trois premiers lauréats. Cet événement culturel vise à découvrir les jeunes voix et talents et à les encourager à s'engager dans une expérience artistique nationale, tout en contribuant à la préservation de la chanson révolutionnaire et à l'ancrage des valeurs de la mémoire nationale auprès des générations futures, est-il relevé. Pour rappel, 357 participants issus de 58 wilayas avaient pris part à la 6^e édition du concours, organisé en hommage à l'artiste Nouredine Benghali, en reconnaissance de sa carrière artistique et de ses contributions remarquables à l'ancrage de la chanson patriotique. R.N

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAN 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« C'EST LA RENTRÉE ! »
L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

L'ASTON MARTIN DB5 DE JAMES BOND LA VOITURE ESPIONNE

En 1963, Aston Martin lance la DB5, une voiture élégante et puissante. Mais ce qui la rendra immortelle, c'est son rôle dans le film James Bond « Goldfinger » (1964), où elle devient la voiture officielle de l'agent 007.

Dans le film, la DB5 est équipée de gadgets incroyables : sièges éjectables, mitrailleuses cachées, plaque d'immatriculation tournante, et même un système de fumée. Elle incarne alors le mélange parfait entre luxe britannique et technologie d'espionnage. Depuis, la DB5 est devenue l'une des voitures les plus célèbres du cinéma, et reste un symbole de sophistication et d'aventure. L'Aston Martin DB5 n'est pas seulement une voiture de collection, c'est un personnage à part entière de la saga James Bond. Apparue pour la première fois dans Goldfinger (1964), elle est devenue l'archétype de la « voiture espionne », alliant élégance britannique et gadgets mortels.

UNE NAISSANCE CINÉMATOGRAPHIQUE

James Bond's Aston Martin DB5, which debuted in Goldfinger, starred in six subsequent Bond films. Dans les romans d'Ian Fleming, Bond conduit d'abord une Bentley, puis une Aston Martin DB Mark III. Mais pour le troisième film de la saga, Goldfinger, les producteurs et l'expert en effets spéciaux John Stears décident de miser sur le tout nouveau modèle d'Aston Martin : la DB5, lancée en septembre 1963. C'est dans le laboratoire de Q que la DB5 se révèle vraiment : Bond découvre une berline Silver Birch (gris argenté) immatriculée BMT 216A, équipée d'une panoplie d'armes et de dispositifs secrets.

LES GADGETS DE LA DB5 « Q BRANCH »

La DB5 de Bond n'est pas une simple GT de luxe. Modifiée par les équipes d'Aston Martin et le département Q, elle devient une véritable arme roulante.

PARMI LES ÉQUIPEMENTS LES PLUS CÉLÈBRES :

Mitrailleuses dissimulées derrière les clignotants avant
Plaques d'immatriculation rotatives (pour changer de pays en un clin d'œil)
Siège passager éjectable (actionné par un bouton rouge sous le levier de vitesses)
Pare-balles rétractables à l'arrière et sur les vitres
Lames coupe-pneus sortant des enjoliveurs
Écran de fumée et dispenseur de clous à l'arrière

Traceur radio pour suivre les véhicules ennemis
Ces gadgets, présentés avec humour par Q, sont devenus cultes et ont défini l'image de la voiture d'espion pour des générations.

PERFORMANCES ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Sous son capot, la DB5 reste une grande tourter d'exception, même sans les gadgets.

Moteur : 6 cylindres en ligne, 4,0 litres, double arbre à cames en tête

Puissance : 282 ch (210 kW) à 5 500 tr/min

Couple : 380 Nm environ

Transmission : boîte manuelle ZF à 5 rapports (ou automatique Borg-Warner 3 rapports en option)

Vitesse maximale : environ 233 km/h (145 mph)

0-100 km/h : autour de 8 secondes

Carrosserie : aluminium sur structure tubulaire, technique « Superleggera »

CONFIGURATION :

2+2 places, deux portes Côté équipement de série (hors gadgets), on trouve déjà des vitres électriques, des sièges inclinables, des jantes à rayons chromées, un refroidisseur d'huile et un intérieur entièrement cuir.

LA DB5 AU FIL DES FILMS BOND

Silver Aston Martin DB5 with license plate BMT 216A, featured in the film *Skyfall*.

La DB5 a traversé les époques, revenant régulièrement dans la saga, parfois détruite, parfois ressortie d'un garage secret.

APPARITIONS PRINCIPALES :

Goldfinger (1964) – première apparition, Sean Connery
Opération

Tonnerre (Thunderball, toujours avec GoldenEye (1995) Pierce Brosnan

Une voiture peut devenir légendaire non seulement par ses performances, mais aussi par son histoire culturelle et cinématographique

Demain ne meurt jamais (1997) – courte apparition Casino Royale (2006) – scène de poker, Daniel Craig Skyfall (2012) – scène culte dans le domaine familial de Bond

SPECTRE (2015) – UTILISÉE PUIS DÉTRUITE

Mourir peut attendre (No Time To Die, 2020) – dernière apparition, à Matera, avec ses

gadgets d'origine Dans Skyfall, la DB5 réapparaît après des années de « retraite », rappelant au public qu'elle reste la voiture emblématique de 007, même à l'ère des technologies modernes.

HÉRITAGE ET STATUT D'ICÔNE

James Bond's Aston Martin DB5 (BMT 216A) from GoldenEye on display.

Aujourd'hui, la DB5 est bien plus qu'une voiture de cinéma : c'est un symbole du design automobile britannique et de l'imaginaire de l'espionnage.

Elle a inspiré des répliques officielles produites par Aston Martin, certaines reproduisant fidèlement les gadgets de Q.

Les modèles d'origine utilisés dans les films se vendent à des prix astronomiques aux enchères, dépassant régulièrement plusieurs millions d'euros. Dans la culture populaire, « la voiture de James Bond » désigne presque automatiquement la DB5, malgré l'apparition d'autres modèles (Lotus, BMW, etc.).

FICHE TECHNIQUE RÉSUMÉE (VERSION « CIVILE »)

Constructeur : Aston Martin

Modèle : DB5

Période de production : 1963–1965

Moteur : 6 cylindres en ligne 4,0 L, 282 ch

Boîte : 5 vitesses manuelle (ou 3 vitesses auto)

Vitesse max : ~233 km/h

Carrosserie : coupé 2+2, aluminium Superleggera
Couleur emblématique Bond : Silver Birch (gris argenté)

Plaque emblématique : BMT 216A

Prochain édition : une autre voiture qui a marqué l'Histoire avec un grand « D ».

1965) – Connery – retour avec



www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

NUMÉROS
UTILES

COURGETTES

FAUT-IL GARDER LA PEAU ?

LES SPÉCIALISTES VOUS RÉPONDENT

Présente dans les gratins, les ratatouilles, les poêlées ou encore les salades estivales, la courgette fait partie des légumes les plus appréciés en été. Pourtant, une question revient souvent au moment de la préparer : faut-il l'éplucher ou peut-on consommer sa peau sans risque ?

Contrairement à certains légumes dont la peau est épaisse, coriace ou difficile à digérer, celle de la courgette est particulièrement fine. Cela s'explique par le fait que ce légume est récolté très jeune, avant sa pleine maturité. Résultat : sa peau reste souple, peu fibreuse et pratiquement imperceptible après cuisson. Elle peut même être consommée crue dans des salades, des carpaccios de légumes ou des préparations marinées. Au-delà de son intérêt gustatif, conserver la peau permet également à la courgette de mieux tenir à la cuisson. Sa chair, composée à plus de 90 % d'eau, a tendance à devenir très fondante lorsqu'elle est cuite. La peau aide ainsi le légume à conserver sa texture. Seules les courgettes très grosses ou récoltées tardivement peuvent présenter une peau plus épaisse et légèrement fibreuse. Même dans ce cas, elle reste généralement comestible.

LA PEAU CONCENTRE UNE GRANDE PARTIE DES NUTRIMENTS

D'un point de vue nutritionnel, conserver la peau est particulièrement intéressant. Une grande partie des fibres alimentaires du légume se trouve justement dans cette fine enveloppe verte. Ces fibres jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de l'organisme. Elles favorisent notamment :

- un meilleur transit intestinal ;
- une sensation de satiété plus durable ;
- une absorption plus lente des sucres après le repas ;
- une meilleure régulation du cholestérol.

Les fibres servent également de nourriture au microbiote intestinal, l'ensemble des milliards de bactéries qui peuplent notre intestin et participent au bon fonctionnement du système digestif et immunitaire.

UNE EXCELLENTE SOURCE D'ANTIOXYDANTS

La peau de la courgette est également beaucoup plus riche en composés antioxydants que sa chair. On y retrouve notamment des caroténoïdes, comme le bêta-carotène et la lutéine, responsables de sa couleur verte. Ces pigments contribuent à protéger les cellules contre les dommages causés par le stress oxydatif, impliqué dans le vieillissement cellulaire et certaines maladies chroniques. Elle contient également des polyphénols, des substances reconnues pour leurs propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires. Ces composés protecteurs sont naturellement plus concentrés dans la peau, qui constitue la première barrière de défense de la plante contre les rayons UV, les



insectes ou les agressions extérieures. La peau renferme également davantage de certains micronutriments que la chair.

On y retrouve notamment :

- de la vitamine C ;
 - du potassium ;
 - de petites quantités de magnésium et de vitamines du groupe B.
- La vitamine C étant sensible à la chaleur, ces bénéfices sont particulièrement intéressants lorsque les courgettes sont consommées crues ou légèrement cuites. Le potassium, quant à lui, participe au fonctionnement des muscles, à l'équilibre hydrique de l'organisme et contribue au maintien d'une pression artérielle normale.

LES RÉSIDUS DE PESTICIDES : FAUT-IL S'INQUIÉTER ?

L'un des principaux arguments avancés pour éplucher les courgettes concerne la présence éventuelle de résidus de pesticides.

En pratique, ces résidus se concentrent principalement à la surface du légume. Un lavage soigneux sous l'eau courante, accompagné d'un léger frottement avec les mains ou une brosse alimentaire, permet déjà d'en éliminer une partie importante. Certaines personnes utilisent également un peu de vinaigre blanc avant de rincer abondamment le légume. Pour celles et ceux qui souhaitent réduire davantage leur exposition, privilégier des courgettes issues de l'agriculture biologique peut constituer une solution supplémentaire. Dans la majorité des cas, les bénéfices nutritionnels apportés par la peau restent supérieurs aux risques liés aux faibles résidus éventuellement présents, à condition que le légume soit correctement lavé.

DANS QUELS CAS VAUT-IL MIEUX ÉPLUCHER LES COURGETTES ?

Même si la peau est généralement bien tolérée, certaines situations peuvent justifier son retrait.

Les personnes souffrant d'un intestin particulièrement sensible ou traversant un épisode de troubles digestifs peuvent parfois mieux supporter des courgettes épluchées, notamment lorsqu'elles sont consommées crues.

Les régimes pauvres en fibres prescrits temporairement après certaines interventions chirurgicales ou lors de maladies digestives constituent également des situations où l'épluchage peut être recommandé.

Chez les femmes enceintes qui ne sont pas immunisées contre la toxoplasmose, il est conseillé d'éplucher les légumes consommés crus après les avoir soigneusement lavés, par mesure de précaution.

ATTENTION AUX COURGETTES AU GOÛT AMER

Si une courgette présente un goût très amer dès la première bouchée, il est préférable de ne pas la consommer.

Cette amertume est liée à la présence de cucurbitacines, des substances naturellement produites par certaines plantes de la famille des cucurbitacées.

En quantité importante, ces composés peuvent provoquer des nausées, des vomissements, des diarrhées et des douleurs abdominales.

Contrairement à une idée reçue, retirer uniquement la peau ne suffit pas à éliminer le problème. Lorsque la courgette est très amère, c'est l'ensemble du légume qui doit être jeté.

Dans la grande majorité des cas, il est préférable de conserver la peau des courgettes. Fine, tendre et comestible, elle apporte davantage de fibres, d'antioxydants, de vitamines et de minéraux que la chair seule. Un lavage soigneux suffit généralement avant consommation.

**URGENCES
ET SÉCURITÉ
SAMU**
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

**CHU
BEN AKKOUN**
021.91.21.63

**CHU BENI
MESSOUS**
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

**DÉPANNAGE
GAZ**
021.68.44.00

**DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ**
021.68.55.00

**SERVICE
DES EAUX**
021.58.32.32/
58.37.37

**PROTECTION
CIVILE**
021.61.00.17

**SÛRETÉ
DE WILAYA**
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

**NUMÉROS
UTILES**

**AÉROPORT
HOuari-
BOUMEDIENE**
021.54.15.15

**AIR ALGÉRIE
(RÉSERVATION)**
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNFT
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger

020 10 23 68

REAL MADRID JOSÉ MOURINHO DÉJÀ CONFRONTÉ À UN ÉNORME PROBLÈME

La défaite concédée face au Betis (1-0), vendredi soir, a quelque peu refroidi l'enthousiasme qui entourait le début de saison du Real Madrid.

Après trois victoires consécutives pour lancer sa campagne en Liga, l'équipe dirigée par José Mourinho est tombée face à son premier véritable adversaire de taille.

Si le match nul aurait finalement semblé plus logique au regard des occasions madrilènes, les Merengues ont affiché certaines lacunes dans le jeu qui n'ont pas manqué de rappeler les difficultés observées lors des dernières saisons. Le Real aurait notamment pu revenir au score, mais a manqué une opportunité majeure en fin de rencontre avec un penalty raté.

MOURINHO DÉFEND SON ÉQUIPE ET CIBLE L'ARBITRAGE

Malgré cette première défaite, José Mourinho a estimé, en conférence de presse, que son équipe aurait mérité de repartir avec les trois points. Le technicien portugais n'a également pas hésité à mettre en avant certaines décisions arbitrales pour expliquer, en partie, le résultat final.

Mais au-delà de cette défaite, c'est surtout le prochain rendez-vous qui concentre déjà toutes les attentions. Mardi dernier, le Real Madrid va faire ses débuts en Ligue des champions face à l'Inter. Une affiche qui constituera le premier véritable test de cette nouvelle équipe version 2026-2027 et qui sera particulièrement scrutée par l'opinion publique madrilène.

UN MILIEU DE TERRAIN DÉCIMÉ

Pour cette rencontre européenne, José Mourinho doit toutefois composer avec un véritable casse-tête. Selon les informations d'AS, le technicien portugais est confronté à une situation particulièrement compliquée au milieu de terrain, où les absences s'accumulent. Bernardo Silva sera suspendu en raison du carton rouge reçu contre le Real Madrid, la saison dernière. Eduardo Camavinga manquera également à l'appel, lui aussi suspendu après son expulsion face au Bayern Munich. De son côté, Aurélien Tchouameni n'est toujours pas suffisamment remis de ses problèmes physiques pour pouvoir prétendre à une place dans le groupe. Autre absence importante, celle d'Arda Güler, également suspendu à la suite de cette rencontre face au Bayern. Thiago Pitarch est, lui, forfait en raison d'une blessure.

VALVERDE, SEUL MILIEU DISPONIBLE

Dans ces conditions, Mourinho se retrouve avec une seule véritable solution naturelle au milieu de terrain : Fede Valverde. Une situation qui oblige le Portugais à envisager plusieurs alternatives pour compléter son entourage. Jude Bellingham pourrait notamment être repositionné plus bas. L'Anglais a pourtant évolué dans une position beaucoup plus offensive depuis le début de la

saison et Mourinho semble davantage apprécier son influence dans les derniers mètres plutôt que dans un rôle de milieu plus reculé.

Trent Alexander-Arnold constitue également une possibilité pour renforcer l'entrejeu.

Le technicien portugais pourrait aussi tenter une option plus

surprenante avec Dean Huijsen,

dont le profil polyvalent pourrait être

exploité dans cette situation particulière.

Enfin, si toutes les autres solutions venaient à être

écartées, le jeune Jorge Cestero pourrait être

appelé à

jouer un rôle inattendu pour pallier cette hécatombe.

LE REAL DÉJÀ SOUS PRESSION

Alors que la saison vient à peine de commencer, José Mourinho se retrouve donc déjà face à un premier défi majeur. Après la défaite contre le Betis, le Real Madrid devra rapidement réagir sur la scène européenne.

Face à l'Inter, les Merengues devront non seulement rassurer sur le plan du jeu, mais également composer avec un secteur du milieu de terrain profondément remanié. Une nouvelle contre-performance pourrait rapidement installer les premiers doutes autour du projet madrilène de Mourinho.

A. Amine



ATLÉTICO DE MADRID Alvarez change totalement de comportement !

Que l'été fut long pour le FC Barcelone et l'Atlético de Madrid. Mais si les dirigeants et les supporters de ces deux clubs ont terminé lessivés après ce feuilleton interminable, que dire de Julian Alvarez. Conspué par les supporters de l'Atlético de Madrid, l'international argentin a très mal vécu cette affaire, au point où certains médias ont évoqué une lourde dépression. Lors de ses apparitions à l'entraînement, il faut dire qu'il semblait clairement traîner son spleen...

Les médias catalans précisent d'ailleurs que le FC Barcelone repassera à l'attaque cet hiver, et on aura donc, a priori, un nouveau feuilleton Alvarez pour le mois de janvier. El Chiringuito de Jugones expliquait d'ailleurs qu'en début d'année 2027, l'Atlético pourrait cette fois accepter de le laisser filer. Quoi qu'il en soit, d'ici là, l'attaquant de 26 ans va devoir défendre les couleurs de l'Atlético. Samedi dernier, il est d'ailleurs entré en jeu lors de la rencontre face à l'Athletic de San Mamés, perdue sur le score de 3-0. S'il n'a pas pu faire de différence, son attitude a été saluée, puisqu'on l'a senti très impliqué et déterminé. Marca a publié de nouvelles informations sur l'Argentin dimanche dernier et expliqué qu'il a ce même comportement positif à l'entraînement. Il a envie de se remettre tout le monde dans la poche à Madrid et va tout faire pour y parvenir. Il est notamment épaulé par plusieurs de ses coéquipiers, comme Juan Musso et Christian Romero, et en interne, tout le monde souhaite l'aider à retrouver des bonnes sensations et son meilleur niveau. Face à Liverpool, en Ligue des Champions, cette semaine, il aura donc une occasion en or de se rapprocher, un peu plus, d'une réconciliation avec les Colchoneros et de retrouver peu à peu le sourire...



PARIS SAINT-GERMAIN Le nouveau salaire de Luis Enrique choque l'Espagne

« Le Paris Saint-Germain se réjouit d'annoncer la prolongation de contrat de son entraîneur, Luis Enrique, ainsi que celles de ses joueurs : Lucas Beraldo, Senny Mayulu, João Neves, William Pacheco et Fabián Ruiz. » De façon surprenante, le Paris Saint-Germain a annoncé la prolongation de son entraîneur et de plusieurs joueurs juste avant le choc contre l'AS Monaco vendredi, d'abord via le speaker du Parc des Princes, puis sur ses réseaux sociaux. Des nouveaux contrats attendus - on savait que les négociations étaient très avancées - mais la manière de l'annoncer a surpris.

Quoi qu'il en soit, pour beaucoup de supporters et d'observateurs, la prolongation de l'entraîneur espagnol est une excellente nouvelle. L'ancien du FC Barcelone et de la sélection espagnole est ainsi considéré comme le principal artisan des succès récents du club, dont ce back-to-back en Ligue des champions. Le tacticien asturien est désormais sous contrat avec le Paris Saint-Germain jusqu'en 2030, pour le plus grand bonheur de ses joueurs, des supporters et surtout de Nasser Al-Khelaifi, qui n'avait jamais été autant sous le charme d'un entraîneur

depuis l'arrivée de QSI.

Forcément, Luis Enrique a été gâté par sa direction. Selon les informations du quotidien L'Equipe plus tôt cette année, son salaire passe ainsi de 12 millions d'euros brut par saison à 20 millions d'euros brut par exercice. Une augmentation salariale qui fait parler en Espagne. « Le PSG jette la maison par la fenêtre (expression espagnole pour désigner une dépense hors du commun, NDLR) », titre par exemple AS, qui évoque « un salaire qui s'envole dans les nuages ». Dans les médias espagnols, il ne s'agit clairement pas d'une critique envers le PSG ou l'entraîneur espagnol, bien au contraire, puisque tous considèrent que c'est amplement mérité et justifié.

« Les éloges constants de Nasser Al-Khelaifi à Luis Enrique vont encore plus loin. Comme preuve de sa confiance, un nouveau contrat, qui une fois qu'il sera terminé, portera l'héritage de Luis Enrique au PSG à sept saisons. Les trois premiers ont déjà servi à faire ce saut de qualité que souhaitait tant la direction », indique la Cadena SER. « Il devient un des entraîneurs les mieux payés du monde, une augmentation plus que méritée, pensent sûrement les supporters parisiens », écrit de son côté Sport, qui explique à ses lecteurs que « Luis Enrique a changé l'histoire récente du club français », dont il est « l'entraîneur le plus titré de son histoire ». El Nacional va même plus loin : « Nasser Al-Khelaifi, obligé de faire une folie pour empêcher Luis Enrique de signer avec le Barça ». Quoi qu'il en soit, tout le monde s'accorde à dire que c'est mérité !

FAF / RETOUR SUR LES GRANDES DÉCISIONS
DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL

LES VERTS DOMICILIÉS AU STADE HOCINE-AÏT-AHMED

En sus de la question principale de la mise en place du nouveau staff technique des Verts, désormais chapeauté par le nouveau sélectionneur national Brahim Hemdani, le bureau fédéral, dans son dernier conclave de samedi passé, a eu également à se pencher sur les futures échéances qui attendent la sélection et a fait le point sur les autres sélections des jeunes, considérées comme le vivier du football national, donc à suivre de près.



Les Algériens joueront leur qualification face au vainqueur de Malawi – Eswatini comptant pour le 1er tour. Le match aller se jouera en déplacement le 9 novembre prochain et le retour le 17 du même mois à Alger.

HOCINE EL ORFI NOUVEAU SÉLECTIONNEUR DES U20

Chez les U20, avec la promotion de Brahim Hemdani entraîneur de la sélection première des seniors, le staff technique de cette catégorie, jusque-là dirigé par ce dernier, devrait donc changer de main. Dans ce cadre, le bureau fédéral a privilégié la continuité et approuvé la désignation de Hocine El Orfi, auparavant son adjoint, à la tête de la sélection nationale U20.

L'ex-Canari qui était aussi aux côtés de Hemdani sur le banc des U21 à Tarente est donc appelé à prouver qu'il peut désormais voler de ses propres ailes. Son premier test sera de mener sa sélection au prochain tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la CAN U20 prévue au Ghana, en 2027. Le tournoi UNAF se déroulera du 24 septembre au 6 octobre 2026 dans la ville d'Ismaïlia, en Égypte. Les jeunes Verts affronteront sur place la Tunisie, le 24 septembre prochain, dans le cadre de la 1re journée, puis la Libye le 27 du même mois pour le compte de la 2e journée. Lors de la 3e journée, El Orfi et sa sélection joueront face à leurs homologues marocains, le 30 septembre, avant de clore le tournoi devant l'Égypte, le 6 octobre, dans le cadre de la 4e et dernière journée de la compétition. Les deux premières sélections au classement final seront qualifiées pour la phase finale de la CAN U20 de Ghana 2027, représentant ainsi la zone UNAF.

Dans son discours inaugural de la réunion, le président de la FAF a d'ailleurs lancé un appel à l'ensemble des clubs, et particulièrement aux clubs de football professionnel, afin qu'ils accordent une priorité accrue à l'investissement dans la formation et à la prise en charge effective, structurée et durable des jeunes catégories, qui constituent le véritable vivier des talents de demain et la principale source de renouvellement du football national. En abordant les dossiers des sélections une par une, celle des seniors garçons en premier, et au-delà de la confirmation du nouveau sélectionneur Brahim Hemdani, chargé «de conduire la sélection nationale A, en prévision des prochains défis sportifs internationaux à venir», le bureau fédéral a validé également la liste complémentaire de l'ensemble des membres du staff technique. En effet, en plus d'Antar Yahia officiellement confirmé comme adjoint, Daineche Nacer est retenu au poste de préparateur physique et Berarma Nasredine à celui d'entraîneur des gardiens de but, annonce le communiqué du bureau fédéral diffusé en clôture de la session. En outre, il est déjà connu que Saïb Moussa est installé nouveau manager général de la sélection.

TROIS RENCONTRES AU MENU DES VERTS LORS DE LA PROCHAINE FENÊTRE INTERNATIONALE FIFA DU 21 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE

Le staff technique désormais installé, place au terrain ! Le moins que l'on puisse dire est que Hemdani et son équipe n'ont pas vraiment de temps à perdre. En effet, dans le cadre de la prochaine fenêtre internationale de la FIFA, prévue du 21 septembre au 6 octobre 2026, l'équipe

nationale aura à disputer trois rencontres, détaille le bureau fédéral. Au programme, deux rencontres officielles dans le cadre des qualifications de la CAN 2027 et une troisième, amicale internationale. Ainsi, le nouveau staff a moins d'une vingtaine de jours pour préparer la prochaine sortie officielle des Verts. Ce sera vendredi 25 septembre prochain contre la Zambie à 20h00, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, pour le compte de la 1re journée des qualifications de la CAN. Puis le mardi 29 du même mois à 14 heures, en déplacement à Bujumbura face au Burundi dans le cadre de la 2e journée des mêmes qualifications. Puis retour à nouveau au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, mardi 6 octobre à 20h30, pour une autre opposition, amicale cette fois, contre le Niger. Voilà en tout cas les détails du prochain programme des Verts qui confirme le penchant des joueurs à jouer au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, désormais leur jardin préféré. Et ce sera que du plaisir pour Hemdani qui sera chez lui.

DEUX STAGES POUR LA SÉLECTION DES U23 EN PRÉVISION DES ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2027

En ce qui concerne la sélection nationale U23 que dirige Rafik Saïfi, cette dernière effectuera deux stages au cours de la prochaine période internationale dans le cadre de sa préparation en prévision des éliminatoires des Jeux olympiques de 2028, a indiqué la FAF. Le premier stage se déroulera à Alger, du 21 au 27 septembre 2026, tandis que le second est projeté en Afrique du Sud, du 28 septembre au 6 octobre 2026. Ce dernier sera ponctué par deux rencontres internationales amicales face à la sélection sud-africaine, indique-t-on. Ces stages s'inscrivent dans le cadre du programme de préparation de la sélection nationale U23 en vue des prochaines échéances internationales et permettront au staff technique d'évaluer les joueurs et de renforcer la cohésion du groupe, se projette l'instance fédérale. Pour rappel, la sélection des U23 fera son entrée en lice dans les éliminatoires de la CAN 2027 à l'occasion du 2e tour.

LA SÉLECTION DES U17 EN CROATIE POUR PRÉPARER LE MONDIAL QATARI 2026

La sélection nationale U17 (A) garçons a, elle, tout un programme déjà ficelé pour peaufiner sa préparation en prévision de sa participation à la Coupe du monde de la FIFA U17, prévue au Qatar du 19 novembre au 13 décembre 2026. Dans ce cadre, la sélection participera à un tournoi international en Croatie, du 21 septembre au 6 octobre 2026. A son programme, quatre rencontres internationales. Le 26 septembre contre l'Arabie saoudite, le 29 face à la Croatie, le 2 octobre contre la Hongrie, puis face au Qatar le 5 octobre. De son côté, la sélection nationale des U16 (B) s'apprête à prendre part au tournoi de l'UNAF prévu du 26 septembre au 2 octobre prochains à Monastir, en Tunisie, qualificatif à la CAN U17. Lors du tournoi, l'Algérie jouera contre la Libye le 26 septembre, la Tunisie le 29 et l'Égypte le 2 octobre prochain. Enfin, la sélection des U15 prendra part à la première édition du Festival U15 de la FIFA qui se déroulera du 22 au 31 octobre 2026 en Azerbaïdjan.

Synthèse D. C.

LIGUE DES CHAMPIONS FÉMININE (QUALIFICATIONS UNAF À TUNIS) CF Akbou – ASF Sousse, une dernière pour sauver l'honneur

Décidément, ce tournoi UNAF des féminines à Tunis, qualificatif pour la Ligue des champions, n'est pas celui du CF Akbou qui avait encore chuté lourdement (5-0), vendredi dernier, contre le FC Masar d'Égypte, pour le compte de la deuxième journée de la compétition. Les Akbouciennes sont à nouveau tombées sur plus forts qu'elles. Après avoir bouclé la première période avec un retard de trois buts, elles n'ont malheureusement pas pu se reprendre en deuxième période. Ce sont même les Égyptiennes qui se permettent le luxe d'aggraver la marque par deux fois et confirmer leur domination dans ce tournoi. Pour rappel, lors de la première journée jouée mardi dernier, le FC Masar avait fait exploser le représentant tunisien, l'ASF Sousse de Tunisie, par un humiliant 9 à 0. Le CF Akbou avait lui concédé sa première lourde défaite (4-0) face aux Marocaines du FUS Rabat. Dans le second match de la 2e journée de ce tournoi, joué également vendredi passé, le FUS Rabat a infligé une autre correction (7-0) à la formation tunisienne de Sousse, au stade Chedly Zouiten, à Tunis. Avec deux victoires chacune, le FUS Rabat et le FC Masar se rencontreront aujourd'hui à 19 heures, lors de la 3e journée, dans un duel explosif à qui aura le dernier mot et décrochera la qualification pour la Ligue des champions d'Afrique. Pour leur part, le CF Akbou et l'ASF Sousse croiseront le fer à partir de 16 heures à qui sauvera l'honneur. Il est bon de rappeler qu'à l'issue de ce tournoi, seule l'équipe qui terminera à la première place se qualifiera pour la phase finale de la Ligue des champions féminine.

D. C.

LIGUE 1 MOBILIS (ACTE 2 DE LA 1^{RE} JOURNÉE) Le CRB et le CSC rentrent avec un point chacun

Dans le deuxième acte de la première journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, joué samedi dernier, le CR Belouizdad et le CS Constantine sont rentrés avec un point chacun dans leurs bagages suite à leurs déplacements respectifs. Le CR Belouizdad est revenu avec un nul (3-3) de Chlef où il a connu l'enfer et le paradis en l'espace d'un match. Dans un stade de Boumezzrag désert, la rencontre ayant été imposée à huis clos par la Ligue faute d'homologation complète de l'enceinte, le CRB a été cueilli à froid. A 6 minutes de jeu, l'ASOC menait déjà par 2 buts à 0 signés Motrani (1^{er} et 6^{ème}). C'était à ne rien y comprendre. Les Rouge et Blanc étaient comme groggy ! Heureusement pour eux que le réveil a fini par sonner. Dans un subit renversement de situation, Djaber Kaassis réduit le score à la 13', avant qu'un joueur de l'ASOC ne dévie

la balle vers le gardien à la 20'. Le CRB amorçait alors son retour dans cette folle rencontre. Mieux, à la 42', Etouga réalisera la remontada spectaculaire en inscrivant un troisième but, permettant au Chabab de renverser complètement la situation et rejoignant la pause avec un 3-2 étincelant. Au retour des vestiaires, le Chabab baissera quelque peu le rythme et changera de stratégie en procédant à plusieurs changements. C'était vraisemblablement l'erreur à ne pas commettre. Ce qui a profité à nouveau à l'ASO Chlef pour reprendre les choses en main et égaliser enfin à la 70' par l'intermédiaire de Bekkouche. Et le score en restera là. Dans l'autre match du jour, à Témouchent, le CRT local, qui y jouait son tout premier match de son histoire en Ligue 1, a tout aussi bien commencé en ouvrant

la marque dès la 4' de jeu. Très entreprenants et volontaires à souhait, les locaux préserveront cet avantage durant la majeure partie de la rencontre. Mais ils finiront par craquer à la 70' sur ce tir de L'Ghoul qui a transpercé les filets. Ça a suffi au CSC pour revenir avec le point du nul à Constantine. Rappelons, par ailleurs, que US Biskra – JS Saoura et MC Alger – MC Oran, qui restent à jouer de cette 1re journée, sont reportés au mardi 22 septembre prochain.

D. C.

RÉSULTATS
ESS 0 - ESBA 1
JSEB 0 - O Akbou 2
USMK 0 - USMA 0
JSK 1 - MBR 0
CRT 1 - CSC 1
ASO 3 - CRB 3
Reportés au 22 septembre
MCA - MCO
USB - JSS

CODE PÉNAL, RENTRÉE SCOLAIRE, RAIL

LE CHEF DE L'ETAT RÉUNIT LE CONSEIL DES MINISTRES

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier à Alger, une réunion du Conseil des ministres consacrée notamment au projet de loi portant code pénal, à la préparation de la rentrée scolaire 2026-2027 ainsi qu'au suivi de plusieurs projets structurants dans les secteurs des transports, des mines et des infrastructures, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Ce Conseil a été énormément marqué par les instructions du président de la République concernant la prise en charge des sinistrés des incendies ayant touché plusieurs régions du pays, ainsi que par de nouvelles orientations en faveur du renforcement de la production nationale. En ouverture des travaux, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du gouvernement nommés à la faveur du dernier remaniement ministériel. Six départements ont ainsi changé de titulaire la semaine dernière, parmi lesquels les Finances, l'Agriculture, le Travail, la Communication et l'Industrie. Le chef de l'État leur a adressé ses vœux de réussite dans l'accomplissement des missions qui leur sont confiées, après avoir pris connaissance de l'exposé présenté par le Premier ministre sur l'activité du gouvernement au cours de la période écoulée.

INCENDIES : LES INDEMNISATIONS DÈS CETTE SEMAINE

Revenant sur les incendies, qui ont occupé une place importante dans les travaux du Conseil des ministres, le président de la République a salué la mobilisation et l'élan de solidarité dont ont fait preuve les Algériens, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, à l'égard des populations sinistrées. Il a estimé que cet élan témoignait de la forte solidarité du peuple algérien, mobilisé « d'une seule voix » du nord au sud et de l'est à l'ouest, offrant ainsi, selon lui, une image forte et unie de l'Algérie au monde.

Le Président Tebboune a également adressé ses remerciements aux fonctionnaires, travailleurs et agents des différents secteurs ayant participé aux opérations d'intervention et de rétablissement des services essentiels dans les zones sinistrées. Il a notamment cité les éléments de la Protection civile, les équipes de Sonelgaz, de Mobilis, ainsi que les



personnels relevant du secteur des travaux publics. Le président a salué leurs interventions, qui ont permis de rétablir dans des délais courts l'électricité, l'eau et les services internet dans les zones affectées. Dans ce cadre, il a ordonné le début du versement des indemnités dès cette semaine, insistant sur la nécessité d'épargner aux citoyens toute procédure bureaucratique dans le traitement de leurs dossiers. Le ministre de l'Agriculture a, pour sa part, été chargé d'assurer un suivi direct et de proximité des opérations d'indemnisation dans le secteur agricole, notamment pour le remplacement du cheptel perdu par les éleveurs. Le président a souligné que les capacités disponibles au niveau du secteur permettent de mener cette opération dans de bonnes conditions.

RÉDUIRE LE RECOURS AUX IMPORTATIONS

Abordant la question de la production nationale, le président Tebboune a instruit le gouvernement de prendre immédiatement les mesures nécessaires afin d'impliquer davantage les entreprises et institutions nationales dans l'augmentation de la production. L'objectif est de permettre aux opérateurs nationaux de répondre aux besoins liés à la réalisation des grandes infrastructures, en fournissant les biens et services nécessaires, tout en poursuivant la consolidation de la reprise de l'économie nationale. Cette orientation vise également à réduire davantage le recours aux importations jugées « non étudiées et non ciblées », en favorisant une implication accrue de l'appareil productif national dans les grands projets.

L'EXÉCUTION DE LA PEINE CAPITALE

Concernant le projet de loi portant code pénal, le président de la République a demandé que les modifications envisagées, en complément de ses précédentes orientations, se limitent à l'application de la peine de mort dans deux cas précis. Il s'agit, d'une part, des auteurs et instigateurs d'incendies

ayant entraîné des décès et, d'autre part, des auteurs d'enlèvements de mineurs accompagnés d'actes de maltraitance à leur encontre. Cette instruction intervient alors que les incendies ayant récemment touché plusieurs régions du pays ont suscité une forte mobilisation des autorités et de la population, ainsi que des appels à une réponse pénale plus sévère contre les auteurs d'actes criminels à l'origine de pertes humaines.

PRIORITÉ À LA QUALITÉ POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

La préparation de la rentrée scolaire 2026-2027 a également occupé une place importante dans les travaux du Conseil des ministres. Le président Tebboune a demandé au ministre de l'Éducation nationale de tirer pleinement profit des acquis et des moyens récemment obtenus par le secteur, dans le cadre d'une gestion « méthodique et réfléchie », afin de garantir une rentrée scolaire réussie et de renforcer la qualité et la performance du système éducatif. Il a également insisté sur la nécessité de mieux valoriser les importantes ressources humaines dont dispose désormais le secteur, fruit d'une longue expérience accumulée depuis l'indépendance. Sur le plan pédagogique, le chef de l'État a ordonné de préserver l'établissement scolaire de toute influence idéologique ou de tout conflit politique, estimant que le débat au sein du secteur devait rester strictement pédagogique. Il a, en outre, demandé de s'abstenir de toute communication médiatique concernant d'éventuels changements dans le secteur de l'éducation, précisant que toute proposition en la matière devait être exclusivement examinée au sein du Conseil des ministres.

NOUVELLE AGENCE POUR LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le Conseil des ministres s'est également penché sur la création et l'organisation de l'Agence nationale de l'archéologie et son fonctionnement. Le président de la République a insisté

pour que la création de cette structure constitue une véritable impulsion scientifique dans le domaine de l'archéologie, notamment en matière de fouilles. La future agence devra contribuer à mieux faire connaître la profondeur du patrimoine algérien et son influence civilisationnelle à travers les différentes périodes de l'histoire. Le président Tebboune a souligné la richesse et la diversité de ce patrimoine, qui, selon lui, s'étend sur plusieurs millénaires et demeure appelé à être davantage valorisé. Il a également insisté sur la nécessité d'accorder à cette agence une autonomie financière et administrative, sous la tutelle directe de la présidence de la République.

CAP SUR 2027 ET 2028 POUR LES MINES ET LE RAIL

Sur le volet des grands projets structurants, le président de la République a relevé positivement le rythme d'avancement des travaux de la ligne ferroviaire minière Bled El Hadba-Oued Kebrit-port d'Annaba. Il a demandé le respect du calendrier fixé afin de permettre la livraison du projet dans les délais prévus et le lancement de la production en mars 2027.

Le projet de réalisation du quai minier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba figure également parmi les infrastructures suivies lors de la réunion.

Le président Tebboune a par ailleurs accordé une importance particulière à la ligne ferroviaire reliant le nord du pays à Tamanrasset, via Laghouat, Ghardaïa, El Meniaïa, In Salah et Tamanrasset.

Qualifiant cette liaison de projet stratégique et de priorité absolue, il a appelé à concentrer les efforts afin de respecter le calendrier de réalisation et de permettre sa mise en service à l'horizon de fin 2028. Un projet qui est amené à être une réalisation majeure et historique pour le désenclavement et la connexion des régions du Sud aux grands réseaux nationaux de transport. La réunion du Conseil des ministres s'est achevée par l'approbation de décisions et de décrets à caractère individuel. Au-delà des différents dossiers examinés, cette réunion du Conseil des ministres aura ainsi permis de fixer plusieurs échéances et priorités pour les prochains mois, entre prise en charge immédiate des sinistrés, soutien à la production nationale et accélération des grands projets structurants. Des orientations dont la mise en œuvre constituera désormais le principal enjeu, notamment à l'approche de 2027, avec le lancement attendu de la production du projet minier de Bled El Hadba et la poursuite des grands chantiers ferroviaires à travers le pays.

G.Salah Eddine

INTERDICTION AUX PALESTINIENS D'ACCÉDER À AL-AQSA

LE GOUVERNORAT D'EL QODS OCCUPÉE DÉNONCE L'ACCÉLÉRATION DES DÉCISIONS SIONISTES

Le gouvernorat d'El Qods occupée a mis en garde hier contre l'accélération préoccupante des décisions prises par les autorités sionistes visant à éloigner des Palestiniens de la mosquée Al-Aqsa, à l'approche des "fêtes juives". Dans un communiqué relayé par l'agence de presse palestinienne Wafa, le gouvernorat d'El Qods a estimé que cette intensification s'inscrit dans le cadre d'une politique systématique visant à réduire la présence palestinienne au sein de la mosquée et à créer les conditions propices à une intensification des incursions de colons sionistes ainsi qu'à des tentatives visant à imposer de nouvelles pratiques religieuses dans ses cours". Il a indiqué que les autorités sionistes avaient pris 15 décisions d'éloignement de la

mosquée Al-Aqsa depuis début septembre en cours, contre 23 décisions au total en juillet et août, dont 17 en juillet et 6 en août. Ces chiffres, a-t-il souligné, témoignent d'un recours accru à cette politique à l'approche des fêtes juives". Le gouvernorat d'El Qods a précisé que le nombre total de décisions recensées depuis le début de l'année et jusqu'à fin août s'élevait à 785, dont 762 au cours du premier semestre, la plupart concernant la mosquée Al-Aqsa, notamment durant la période précédant et couvrant le mois de Ramadan. Avec les nouvelles décisions prises en septembre, le nombre recensé atteint désormais 800, a-t-il relevé. Le gouvernorat a toutefois souligné que ces chiffres correspondent uniquement aux décisions qui ont

pu être recensées et documentées, et pourraient ne pas refléter leur nombre réel. Par ailleurs, le même communiqué fait état de l'entrée de 40.661 colons sionistes dans l'enceinte de la mosquée Al-Aqsa depuis le début de l'année et jusqu'à la fin du mois d'août, alors que le nombre de Palestiniens d'El Qods occupée interdits d'accès à la mosquée augmente. Selon le gouvernorat, les décisions d'éloignement s'inscrivent ainsi dans un ensemble de mesures visant à "réduire la présence palestinienne pendant une période où se multiplient les tentatives d'introduire des rites juifs dans l'enceinte d'Al-Aqsa et de modifier sa configuration religieuse".